

RAPPORT

RSE

2020

DOCUMENT
COMPLÉMENTAIRE
AU RAPPORT INTÉGRÉ

CNR



Cette édition est numérique,
il suffit de cliquer sur un titre
pour y accéder

SOM- MAIRE

Le mot de Sylvain Colas, directeur RSE

Stratégie RSE 2030 et bilan annuel

Acteurs de la RSE

Performance RSE

Repères 2020

axe 1 → PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Faits marquants

Agir pour la biodiversité

Faire face à la raréfaction de la ressource en eau

Optimiser la performance environnementale
de nos process industriels

Réduire notre empreinte carbone

Eco-gérer nos déchets

axe 2 → CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Faits marquants

Accélérer notre production d'énergie renouvelable

Innover pour répondre aux défis de la transition écologique

Promouvoir la consommation d'énergie verte

Encourager les modes de transports alternatifs

Communiquer sur les enjeux de la transition écologique

axe 3 → ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Faits marquants

Construire avec nos parties prenantes des projets durables

Soutenir la mutation des pratiques agricoles

Favoriser l'emploi local

Se conduire en acheteur responsable

axe 4 → PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Faits marquants

Contexte : Emploi, rémunération et organisation
du temps de travail

Maintenir la priorité donnée à la santé
et à la sécurité au travail

Renforcer le développement des compétences
de nos collaborateurs

Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle
et la qualité de vie au travail

Soutenir un dialogue social de qualité

Respecter l'éthique des affaires et les droits humains



LE MOT DU DIRECTEUR RSE

Sylvain Colas

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION ET
DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

2020, une année charnière pour la RSE chez CNR

Socle de la nouvelle stratégie CNR 2030 et dotée d'une nouvelle politique, la RSE est intégrée à tous les niveaux et dans tous les métiers de l'entreprise.

En s'appuyant naturellement sur les trois piliers du développement durable – environnement, économique et social – et sur les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU, notre nouvelle politique dotée de 19 engagements se structure autour de notre ADN d'énergéticien née de l'énergie hydraulique du Rhône et d'aménageur des territoires depuis 1934. Quatre axes sont naturellement nés: préserv

er notre environnement naturel tout en s'impliquant dans la raréfaction de la ressource en eau et en menant des actions sur notre environnement d'industriel; contribuer à la transition écologique en accélérant notre production d'énergie renouvelable et en stimulant l'innovation, la consommation d'énergie verte ou encore les modes de transports alternatifs; accompagner le développement des territoires dans la construction de projets durables avec les parties prenantes, le soutien à l'agriculture et favoriser l'emploi local et

des achats de proximité; placer l'humain au cœur de l'entreprise en donnant la priorité au respect des hommes et des femmes sur

lesquels CNR fonde son développement.

Le portage de cette nouvelle politique ne se fera que par l'investissement de chacun acteur de la RSE dans l'entreprise, et va bien au-delà d'un réseau RSE constitué

qui garantit d'une part une représentativité de toutes les directions et d'autre part un accompagnement du positionnement de la RSE dans les projets.

Même s'il nous reste évidemment du chemin à parcourir pour répondre aux grands objectifs des politiques climatiques et environnementales, CNR s'inscrit dans une dynamique positive. Notre bilan de gaz à effet de serre en cours qui sera suivi d'un plan d'actions ou encore la montée en puissance de la place de la RSE dans les projets soulignent notre envie d'aller bien

*Notre raison d'être:
le Rhône pour origine,
les territoires pour partenaires,
les énergies renouvelables
pour l'avenir.*

*La RSE représente
une véritable intelligence
collective porteuse de sens
et constitue un facteur
d'innovation technologique,
managériale ou sociale.*

au-delà du réglementaire et de revendiquer le statut d'entreprise exemplaire en matière de RSE.

Ce présent rapport complète notre rapport annuel devenu rapport intégré avec des indicateurs plus précis et plus ciblés, et détaille certaines de nos actions 2020. Il montre enfin toute la diversité de nos engagements d'entreprise et ne fait que confirmer le soutien que nous apportons à de nombreuses initiatives comme le plan de relance verte auprès des territoires, notre volonté à accompagner le Green deal européen ou encore la démarche vers les élus de « rivières et fleuves sans plastique » pour protéger les océans, initiative que CNR a soutenu aux côtés de Tara Océan et d'IAGF.

La crise sanitaire que nous traversons ne fait qu'appuyer la nécessaire transformation de nos modèles d'entreprises et de société. Le modèle de CNR et sa participation active dans la transition écologique en cours apportent des réponses pour contribuer à préserver le vivant et notre environnement.

STRATEGIE RSE 2030 ET BILAN ANNUEL

LA RSE COMME SOCLE DE LA STRATÉGIE 2030

Le modèle CNR permet de mener à bien ses trois missions « historiques » et solidaires de concessionnaire du Rhône :

- produire de l'électricité à partir de la force motrice du fleuve,
- développer la navigation et le transport fluvial,
- favoriser l'irrigation et les autres usages agricoles.

Ce modèle d'entreprise unique, à la fois entreprise privée et à majorité publique s'est construit dans une logique de redistribution grâce au dialogue avec ses parties prenantes. Au service des territoires et portant dans ses gènes le Développement Durable, CNR prouve la compatibilité entre transition énergétique, intérêt économique et intérêt général.

Les préoccupations économiques, environnementales et sociétales sont au cœur du modèle industriel d'intérêt général de CNR, naturellement tourné vers un positionnement RSE fort

La politique RSE de CNR dépasse les obligations réglementaires de concessionnaire du Rhône, et renforce son engagement à travers des actions en faveur d'un développement socialement équitable, économiquement viable, respectueux de l'environnement et, de ce fait, durable.

En 2020 CNR a construit une politique RSE adossée à la stratégie 2030 de l'entreprise : composée de 4 axes déclinés en 19 engagements, cette politique participe à la mise en œuvre de ce modèle unique et conforte les ambitions stratégiques de CNR d'ici 2030.

Le premier axe : CNR est une entreprise industrielle engagée pour **préserver l'environnement**. Il s'agit d'agir pour la biodiversité et de faire face à la raréfaction de la ressource en eau, mais aussi d'optimiser la performance environnementale de ses process industriels, de réduire son empreinte carbone et d'éco-gérer ses déchets.

À travers le deuxième axe, CNR s'engage à **contribuer à la transition écologique**. Il s'agit d'accélérer la production d'énergie renouvelable, d'innover pour répondre aux défis de la transition écologique, de promouvoir la consommation d'énergie verte, mais également d'encourager les modes de transports alternatifs et de communiquer sur les enjeux de la transition écologique.

Avec le troisième axe, CNR **accompagne le développement des territoires**. C'est-à-dire qu'elle s'engage à construire avec ses parties prenantes des projets durables, à soutenir la mutation des pratiques agricoles, et à favoriser l'emploi local, et se conduire en acheteur responsable.

Avec le quatrième axe, CNR **place l'humain au cœur de l'entreprise**. Elle s'attache à maintenir la priorité donnée à la santé et la sécurité au travail, à renforcer le développement des compétences de ses collaborateurs tout au long de leur carrière, à agir pour la diversité, l'égalité professionnelle, et la qualité de vie travail, tout en soutenant un dialogue social de qualité. Enfin CNR, s'engage à agir dans le respect de l'éthique des affaires et des droits humains.

Ces engagements devant être suivis d'actions concrètes, un premier plan d'actions RSE comportant une cinquantaine de mesures a été lancé à la fin 2020, pour être mis en œuvre au cours de l'année 2021.

LE REPORTING RSE : DU NOUVEAU POUR 2020

En lieu et place du rapport d'activité classique publié annuellement jusqu'à présent, CNR a choisi en 2021 d'élaborer un rapport intégré énonçant sa stratégie ainsi que ses engagements pour 2030. Ce présent rapport RSE 2020 le complète avec des indicateurs plus précis et plus ciblés, ainsi que les résultats des actions menées en 2020.

La structure du présent rapport 2020 a délaissé le triptyque des piliers de la RSE - environnemental, social et sociétal - pour adopter celle de la nouvelle politique, bâtie sur 4 axes et 19 engagements. Cette nouvelle structure implique que certaines parties soient plus courtes que d'autres, comme certains engagements sont encore jeunes : les actions concrètes sont en cours de mise en œuvre et une réflexion est menée autour des indicateurs à mettre en avant. L'autre nouveauté pour 2020 fait écho à la volonté de CNR de limiter son impact : ce présent rapport ne sera pas publié en version papier et un effort sera apporté pour limiter son empreinte numérique.

En tant qu'actionnaire majoritaire de CNR, c'est ENGIE qui produit la Déclaration de Performance Extra financière (DPEF) pour l'ensemble des entreprises du groupe. Toujours dans une démarche de dépasse-

ment de ses obligations réglementaires, CNR publie volontairement ses propres résultats à part, d'abord sous forme de DPEF en 2017 et 2018, et sous forme de rapport RSE depuis 2019.

ENGAGÉS POUR 15 ODD DE L'ONU

L'objectif pour CNR à travers ses engagements RSE est de contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU par des actions concrètes. Ces ODD définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à horizon 2030. Ils ont été adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

CNR contribue à 15 ODD à travers les actions qu'elle mène pour mettre en application les 4 axes et 19 engagements de sa politique RSE 2030.

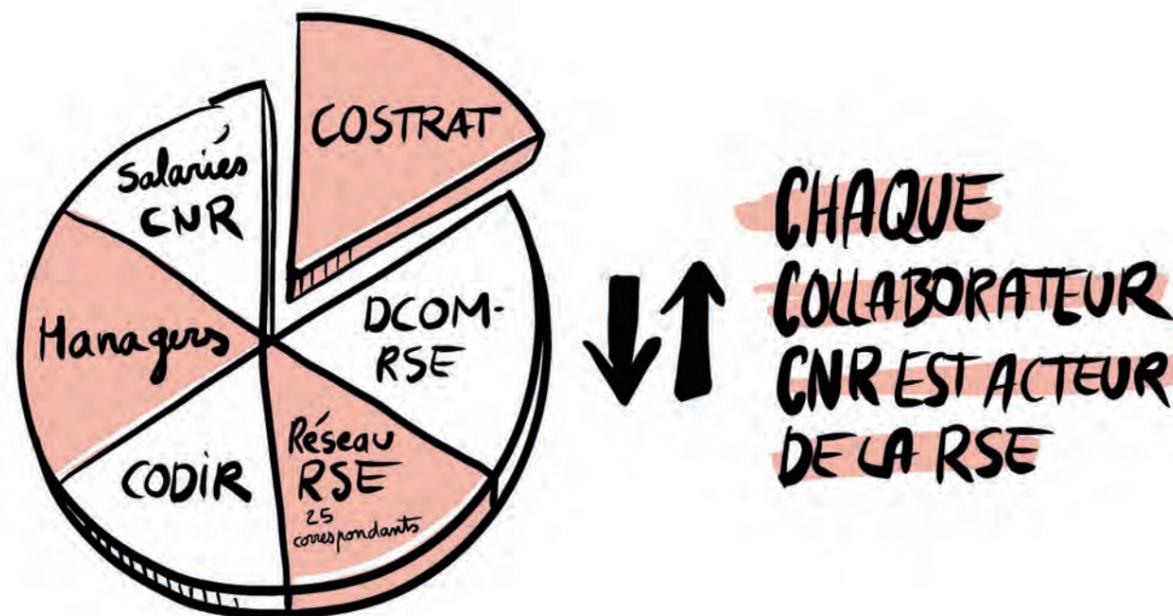
| LES 4 AXES | LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) | | | |
|--|--|--|--|--|
| PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT | 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT | 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 14 VIE AQUATIQUE | 15 VIE TERRESTRE |
| CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE | 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE | 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | 11 VILLES ET COMMUNITÉS DURABLES | 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES |
| ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES | 1 PAS DE PAUVRETÉ | 2 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE | 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES | 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
| PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE | 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ | 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES | 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE |

ACTEURS DE LA RSE

Chez CNR, la RSE est l'affaire de tous. Au cœur de ses activités, la RSE concerne tous les différentes missions et métiers présents chez CNR. Chaque collaborateur est acteur de la RSE: Les Comités de Direction, les managers ainsi que les salariés.

Le Comité Stratégique définit la politique globale, qui est ensuite déclinée en mesures concrètes par la Direction de la Communication et de la RSE (son directeur et le responsable RSE) en collaboration avec un réseau de 25 correspondants RSE désignés dans chaque Direction. Le binôme impulse la dynamique RSE et ses projets, anime le réseau RSE, propose son appui à chaque membre dans la conduite des projets du plan d'actions, réalise le reporting RSE et coordonne une communication interne et externe des sujets auprès de toutes les parties prenantes.

Le plan d'actions RSE est porté en interne par un écosystème composé des structures suivantes:



RESEAU RSE

Le réseau RSE se compose d'un ou plusieurs correspondants RSE de chaque direction de CNR, ce qui lui garantit sa transversalité. Initié en 2020, le réseau RSE a participé à la réflexion sur la politique RSE alors en construction et a désormais pour rôle d'accompagner la mise en place des démarches RSE au sein des différentes directions. Se réunissant deux fois par an, le réseau RSE est le garant de la cohérence des différentes actions entre elles, et permet de porter des projets transverses au sein de l'entreprise. Le réseau RSE met l'accent sur le partage d'expériences.

PERFORMANCE RSE

En interne comme à l'externe, la demande de reconnaissance globale et objective est forte. CNR a fait évaluer la performance de ses engagements en matière de développement durable et RSE par des organismes indépendants.

AFAQ 26000

CNR détient depuis février 2014 l'attestation AFAQ 26 000. Celle-ci a été reconduite en 2020 pour 3 ans au niveau confirmé. 55 sous-critères ont été évalués concernant d'une part les pratiques stratégiques, managériales et opérationnelles et, d'autre part, la pertinence et la performance des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux.

LABEL DIVERSITÉ

Ce label obtenu le 27 mai 2014 et renouvelé en 2017 pour une durée de 4 ans, témoigne de l'engagement socialement responsable de CNR et valorise les actions engagées depuis près de 10 ans en faveur de la prévention des discriminations et de l'égalité.

PACTE MONDIAL DE L'ONU

Depuis 2015, CNR soutient les 10 principes du pacte mondial des nations unies en matière de respect des droits de l'homme, de lutte contre la corruption, de droit du travail et de protection de l'environnement. En 2018 CNR instruit un dossier afin d'accéder au niveau Advanced qui correspond à la réalisation d'actions conformément aux 21 critères du Global Compact - ce qui représente le niveau d'engagement le plus important auprès de cette association. En février 2019, CNR est reconnue au niveau Advanced, valable jusqu'en décembre 2021.



Repères 2020



ENVIRONNEMENT

75 M€ investis depuis 2004 en faveur de l'environnement

+ de 120 km de cours d'eau réhabilités en 20 ans

69 ouvrages de franchissement piscicole sur le Rhône et ses affluents

+ de 80 espèces animales bénéficiant d'actions CNR et de préservation de leur milieu et habitat

120 000 m² de roselières renaturées au sein des 8 872 hectares de zones humides



FINANCIER

1305 M€ Chiffre d'affaires brut

138 M€ Redevance hydraulique



TERRITOIRES

27 000 ha de domaine concédé

14 000 ha de fleuve

13 000 ha de terres (dont plateformes d'activités économiques: 800 ha)

14 500 emplois directs et indirects générés par l'activité CNR

Accompagnement des territoires (Missions d'intérêt général) : 23,90 M€

89,9 % des achats CNR réalisés en France dont 59,15 % dans la vallée du Rhône

500 km de ViaRhôna cofinancés par CNR



SOCIAL

1 382 salariés en CDI

94 contrats d'alternance soit 7 % de l'effectif total



FLUVIAL

330 km de voies navigables à grand gabarit

3 690 millions de tonnes : Tonnage transporté

65 516 conteneurs EVP



ACTIFS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les actifs

49 centrales hydroélectriques

19 barrages

55 parcs éoliens

33 parcs photovoltaïques

Production totale d'électricité verte, 15,37 TWh dont :

13,6 TWh Hydraulique (Rhône et hors Rhône)

1,5 TWh éolien

0,13 TWh solaire

Puissance totale installée, 3 901 MW dont :

3 105 MW Hydraulique (Rhône et hors Rhône)

683 MW éolien

113 MW solaire



axe 1

**PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT**



Fait marquant

**« Mon territoire s'engage :
rivières et fleuves sans
plastique, océan protégé » :
1 charte, 15 mesures,
1 appel aux élus**

8 millions de tonnes de plastiques sont rejetés dans l'océan chaque année et 80 % des déchets plastiques retrouvés en mer proviennent des terres. Face à ce constat alarmant, CNR s'est associée à la Fondation Tara Océan et au collectif Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves pour interpeller les candidats aux élections municipales de 2020 sur les enjeux liés à la pollution plastique véhiculée par les cours d'eau. Créée en février 2020, la charte est construite autour de 4 axes regroupant 15 mesures à mettre en œuvre à l'échelle des communes et bassins versants. 85 maires et présidents d'intercommunalité se sont engagés à la respecter et à l'appliquer.



Agir pour la biodiversité

CONTEXTE

Le Rhône possède un patrimoine naturel remarquable et une riche biodiversité. Les nombreux outils de protection et inventaires recensés le long de la vallée du Rhône en témoignent :

- 20 sites Natura 2000 : 12 sites SIC (Site d'Intérêt Communautaire) et 8 ZPS (Zone de Protection Spéciale)
- 60 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1
- 30 ZNIEFF de type 2
- 7 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
- 1 zone humide inscrite sur la liste « RAMSAR » (zone humide d'importance internationale)
- Réserve de biosphère de Camargue
- 3 Parcs Naturels Régionaux traversés
- 2 réserves naturelles Nationales
- 2 réserves de chasse faune sauvage
- 8 arrêtés de protection de biotope

Au total, 92 % du domaine concédé à CNR est situé en zone préservée, ce qui représente 25 460 hectares.

La **charte de l'environnement** impulse nos orientations environnementales, elle porte sur les actions suivantes :

- Optimiser et diversifier les sources d'énergie renouvelable
- Favoriser le transport fluvial
- Contribuer à la lutte contre la pollution
- Restaurer les milieux et favoriser le développement des espèces
- Gérer le patrimoine naturel et paysager
- Innover par la recherche et développement
- Développer des réflexes environnementaux
- Partager des informations sur l'environnement

PLAN DE GESTION DU DOMAINE CONCÉDÉ

Le plan de gestion environnemental du domaine (PGED) a été réalisé de manière volontaire dans le cadre d'une démarche de co-construction avec les différents services internes de CNR et en lien avec plusieurs partenaires institutionnels comme la DREAL¹, l'Agence de l'eau, l'ONCFS² et l'ONEMA³ (ces deux derniers font désormais partie de l'OFB : Office français pour la biodiversité). Le PGED présente la prise en compte globale de l'environnement dans la réalisation des missions de concessionnaire pour une gestion équilibrée et une valorisation du domaine concédé, dans une logique de conciliation des enjeux : sûreté/sécurité, préservation de l'environnement et développement économique notamment via la production d'hydroélectricité.

RÉHABILITATION DES VIEUX RHÔNE

Réhabilitation du vieux Rhône de Donzère-Mondragon

Le Vieux-Rhône de l'aménagement de Donzère-Mondragon et ses annexes fluviales ont été identifiés comme un des secteurs prioritaires du fait d'une richesse écologique remarquable et d'une dynamique fluviale à maintenir et à favoriser. La lône de la Désirade est le 3^e site visé par la vaste opération de restauration de ce vieux-Rhône. Après des relevés naturalistes qui ont débuté en 2018 et ont été achevés au cours du 2^e trimestre 2019, il convient désormais de consolider l'étude de faisabilité en réalisant une étude macroscopique à l'échelle de l'ensemble des sites. Faute d'avoir pu réaliser les temps de concertation nécessaire en 2020 (crise sanitaire et décalage des élections municipales), cette phase sera achevée à l'automne 2021.

Réactivation de la dynamique fluviale du Vieux Rhône de Bourg les Valence, sur le site pilote de Cornas

Les travaux d'ingénierie écologique ainsi que ceux consacrés à la restauration de la ripisylve et à la gestion de l'espèce invasive Renouée du Japon se sont terminés en mars 2020. Cette opération de réactivation des marges alluviales avec démantèlement d'ouvrages Girardon a permis d'atteindre le bon potentiel écologique de la masse d'eau du Rhône Bourg-lès-Valence.

Réactivation des marges du Vieux Rhône de Baix - Logis neuf

Réhabilitation de plus d'1,8 km de linéaire sur le site de la commune de Baix : ayant débutés en octobre 2020, ces travaux incluent le démantèlement de digues sur la rive droite, de creusement de la lône et des opérations de curage pour permettre la connexion avec le Rhône et le libre écoulement des matériaux.

Des études sur les sites dits de Gouvernement et Saulce (Baix) sont en cours : la caractérisation de la qualité physico-chimique des



matériaux en place a débuté fin 2019 afin d'en préciser la nature et les volumes.

Réactivation des marges sur les sites de Pierre-Bénite

En 2020 a eu lieu une importante phase de concertation publique avec différentes parties prenantes (élus, associations, riverains...) pour présenter le projet aux usagers du fleuve.

Les études d'avant-projet sont menées conjointement pour les sites de Ciselande et Irigny. Les inventaires naturalistes sur les emprises de ces sites ont débuté en avril 2019, et seront réalisés sur un cycle biologique complet.

1. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
2. Office national de la chasse et de la faune sauvage
3. Office national de l'eau et des milieux aquatiques



2

nouvelles passes-à-poissons mises en service en 2020

RESTAURATION DE LA TRAME BLEUE

Dans une optique de restauration de la continuité écologique des espèces migratrices présentes sur le bassin rhodanien – apron, alose... – CNR installe des dispositifs permettant de franchir les obstacles aux écoulements que sont les barrages et seuils. Ces ouvrages permettent la montaison ou la dévalaison d'espèces : soit avec des bassins ou des rampes avec enrochement, ou encore des rivières de contournement ; ou grâce à des grilles fines avec goulotte jusqu'à l'aval au niveau des barrages.

À la fin 2020, deux passes-à-poissons ont été mises en service : celles sur les seuils de la Cèze et de l'Ouvèze.

Les autorisations ont été délivrées pour deux autres, qui sont en construction en 2020 : celles de Villebois et de Vallabrègues. Enfin, d'autres sont en cours d'instruction, comme sur les seuils de la Sanne et de Beaucaire.



RECHERCHE ET PARTENARIATS SCIENTIFIQUES

Animés par des objectifs communs de sensibilisation et d'amélioration des connaissances scientifiques pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité aquatique et marine, CNR et la Fondation Tara Océan ont signé fin septembre un partenariat pour 3 ans. Il vise, dans le cadre de la mission scientifique « **Micro plastique 2019** », à étendre ses recherches et poursuivre les études sur le fleuve Rhône et notamment à évaluer les dynamiques de transport des micro plastiques et leurs dégradations dans le cours d'eau. Ce partenariat comprend également un volet pédagogique de sensibilisation du grand public et des collectivités, par le biais notamment de conférences, expositions, ateliers et visites du bateau lors de ses escales.

CNR a organisé un séminaire portant sur les travaux de réactivation des marges alluviales du Rhône, dans le but de **construire un programme de suivi des effets de ces travaux**. Rassemblant des partenaires issus de la communauté scientifique (INRAE⁴, CNRS⁵, IMBE⁶), des gestionnaires de milieux alluviaux rhodaniens (CEN⁷, SHR⁸, PNR⁹, N2000¹⁰, etc.), ainsi que les experts CNR (Direction de la gestion des actifs et de la concession, direction de l'ingénierie et des grands projets, ainsi que les différentes Directions Territoriales), ce séminaire d'une journée a eu lieu en septembre 2020.

Le partenariat avec le CNRS de Montpellier (2017) et la start up BIO INSPIRE créée en 2020 a permis de lancer un projet pour **développer des filtres à métaux lourds en utilisant des végétaux**, notamment les espèces exotiques envahissantes issues des chantiers CNR. Ce procédé est prêt à passer de la phase laboratoire aux essais in situ.

CNR a confié à l'ONF (Office national des forêts) la réalisation d'un inventaire technique des **mares intraforestières** situées dans le périmètre de la DTHR. 19 mares ont été étudiées en juin 2020 entre Collonges et Briord (Ain), permettant de relever plusieurs données concernant leur localisation, morphologie, hydrologie, végétation, ainsi que des données sur les espèces animales et végétales présentes. L'ONF a également établi une estimation du montant des travaux nécessaires pour préserver, voire améliorer l'état des mares, pour aider CNR à prioriser les potentiels chantiers de restauration.

4. Institut national de la recherche agronomique
 5. Centre national de la recherche scientifique
 6. Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie
 7. Conservatoire d'espaces naturels
 8. Syndicat du Haut-Rhône
 9. Parc naturel régional
 10. Réseau Natura 2000

PRÉSERVATION DE LA FAUNE TERRESTRE ET AQUATIQUE

Deux parcs éoliens, ceux de Saint-Georges-les-Bains (Ardèche) et Sacquenay-Chassueil (Côte-d'Or), ont été équipés de dispositifs ProBird permettant de réguler en temps réel la vitesse des pales, dans le but de **préserver l'avifaune** lors des périodes de migration. L'espèce impactée est patrimoniale : il s'agit du Milan royal. Sur les mois de mise en service du dispositif, aucun cadavre de rapace n'a été retrouvé, démontrant l'efficacité du dispositif. Des études de suivi de mortalité sont en cours sur d'autres sites.

Dans l'optique de **préserver la faune entomique**, CNR a installé deux hôtels à insectes sur le parc photovoltaïque ardéchois d'Ozonet Arras sur Rhône, et a lancé une étude de suivi environnemental des sites compensatoires associés à ce parc. Cette mesure s'inscrit en adéquation avec l'entretien du domaine concédé à CNR, qui se veut exemplaire : d'autres actions en faveur des pollinisateurs sont en place, comme une politique Zéro Phyto depuis 2007, fauche tardive, pastoralisme, ou un partenariat avec les apiculteurs locaux. En effet, CNR accompagne déjà les apiculteurs des régions riveraines du fleuve en mettant à leur disposition les espaces gérés par l'entreprise pour qu'ils y installent leurs ruches. À ce jour, 3 000 ruches sont implantées sur le domaine concédé à CNR.

Première centrale solaire flottante de CNR, la plateforme de La Madone à Mornant (Rhône) a été mise en service en 2019. Installée sur un bassin d'irrigation, la plateforme suit le marnage de plus de 10 m du plan d'eau. En 2020, le site a fait l'objet de trois **suivis environnementaux** : l'avifaune (oiseaux), l'ichtyofaune (poissons) et les chiroptères (chauves-souris) ont été étudiés tout au long de l'année afin d'évaluer leur cohabitation avec la centrale, et d'évaluer l'apport écologique des 16 refuges à poissons installés sous la plateforme.



+ de 80 espèces animales bénéficiant d'actions CNR de préservation de leur milieu et habitat

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

De nombreux écosystèmes, notamment l'hydrosystème du Rhône, sont confrontés à l'émergence de diverses espèces exotiques envahissantes, par exemple la Renouée du Japon. Comme elles représentent une menace pour la biodiversité, CNR lutte contre leur prolifération en recherchant des techniques de contrôle en lien avec des laboratoires de recherche partenaires.

Ces échanges ont permis d'expérimenter une nouvelle technique de lutte contre le faux indigotier (*Amorpha fruticosa*), espèce exotique envahissante présente au niveau des endiguements CNR et notamment au niveau des berges de la cité d'Avignon.

Les tests réalisés avec Arbeausolutions à petite échelle ont permis d'atteindre des résultats prometteurs : jusqu'à 100 % de mortalité des sujets traités selon l'espèce et la méthode utilisée. Le développement des procédés de mise en œuvre doit encore se poursuivre afin de définir un protocole compatible à une déclinaison plus grande échelle.



FILIÈRE RHODANIE VÉGÉTAL LOCAL

Afin de disposer d'une trentaine d'espèces pour les opérations de génie végétal réalisées par CNR le long du corridor rhodanien et labellisées « Végétal local », CNR a développé plusieurs projets : 2017 a permis la création d'un parc à bouture de bois tendre (saules arbustifs et arborés, peupliers noirs, tamaris...) sur le site de l'Île de Bland, sur la commune de Soyons (Ardèche). En 2018, ce site de 27 000 m² a accueilli 15 000 boutures de bois tendre, qui pourront répondre aux besoins de CNR pour les chantiers de végétalisation futurs. Par ailleurs, les actions engagées auprès de la profession horticole ont permis la mise en production de plus de 60 000 plants labellisés Végétal local.

Le parc à héliophytes localisé au niveau de la commune de Belley (Ain) fait également l'objet d'une valorisation par CNR, en recherchant des sites de collecte historique dans le but de mettre en conformité les 6 espèces de végétaux aquatiques et semi-aquatiques en production selon les exigences du label Végétal local.

En 2020, des actions de communication ainsi que des actions d'expérimentation de technique de développement des végétaux ont été menées en partenariat avec des pépiniéristes afin d'optimiser la production. Des recherches sur l'effet du changement climatique sur le développement de la végétation des bords du fleuve avec la recherche de solutions alternatives ont également été menées sur le site de Soyons par CNR.



75 M€
investis depuis
2004 en faveur de
l'environnement

+ de 120 km
de cours d'eau
réhabilités
en 20 ans



Faire face à la raréfaction de la ressource en eau

CARTOGRAPHIE DES VOLUMES PRÉLEVÉS POUR L'AGRICULTURE

Face aux changements climatiques, il y aura une baisse estimée du débit du Rhône de l'ordre de 10 à 40 % d'ici 2050, selon les études. L'eau du Rhône alimentant des milliers d'hectares de terres agricoles du sillon rhodanien, CNR co-pilote avec la DREAL Auvergne-Rhône Alpes une étude sur les volumes prélevés pour l'agriculture dans le Rhône. L'objectif est d'évaluer l'eau qu'il est possible d'allouer à l'irrigation sans porter atteinte à la vie du fleuve.

Lancée en 2020 et élaborée par un bureau d'études, cette analyse se compose de 3 phases : le recensement des points de prélèvement, l'analyse de données provenant d'enquêtes de terrain réalisées par les chambres d'agriculture départementales, et l'analyse des marges de prélèvements par rapport aux réserves en eau CNR. Dans cette analyse prospective de l'évolution des marges de prélèvements seront également recensés les futurs projets de prélèvement connus, et l'évolution des prélèvements dû à l'impact du changement climatique. Les phases 2 et 3 sont en cours de finalisation et la fin de l'étude est prévue à l'été 2021.



40 %

Prévision maximale de baisse des débits du Rhône d'ici 2050

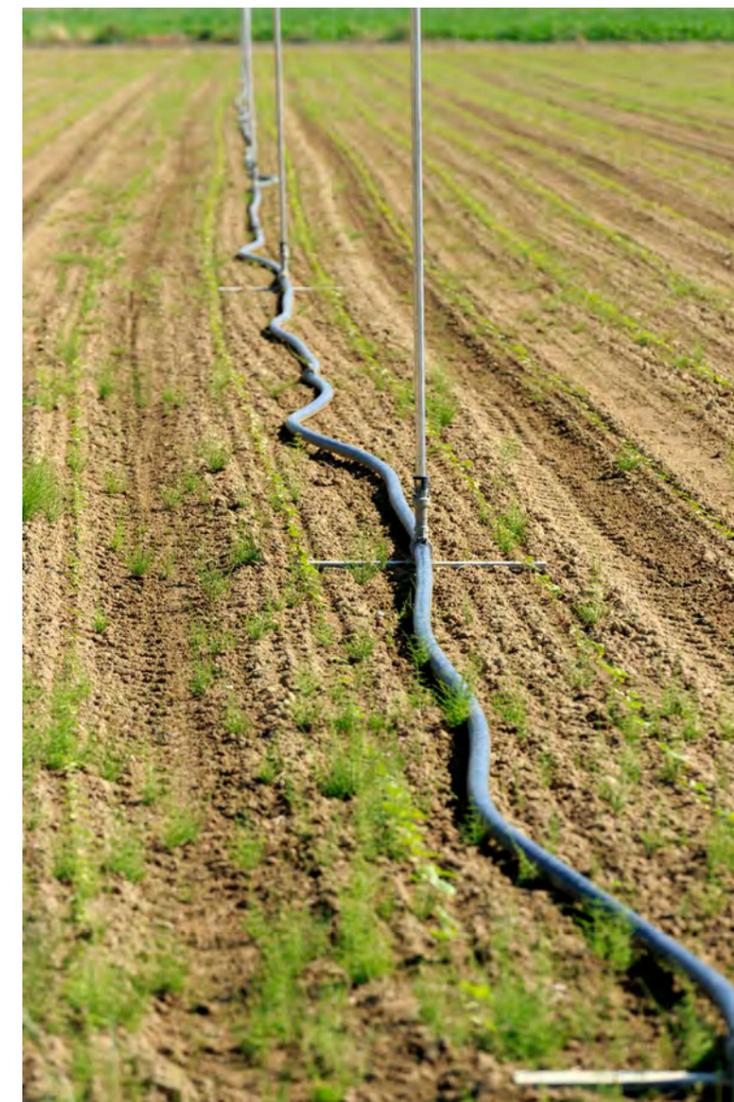
70 %

de l'eau en France est consommée par l'agriculture

IRRIGATION INTELLIGENTE

CNR doit répondre à deux enjeux majeurs liés à ses missions de concessionnaire : il s'agit de sécuriser et d'optimiser les usages en eau, tout en engageant les réseaux d'irrigation dans la transition écologique et énergétique.

Depuis 2018, CNR teste, avec le Syndicat mixte hydraulique agricole du Rhône (SHMAR) et la Chambre d'agriculture du Rhône, des dispositifs d'irrigation « intelligents » pour réduire la consommation d'eau ainsi que l'énergie utilisée pour son pompage et son acheminement. L'objectif est d'apporter aux agriculteurs de la vallée du Rhône l'eau qui leur est strictement nécessaire au moment le plus opportun, en s'appuyant sur des données en temps réel sur les besoins des cultures, la teneur en eau des sols, les prévisions météo et le prix de l'électricité. Une vingtaine de parcelles cultivées et des vergers font partie des sites de démonstration qui apportent au monde agricole une expertise pouvant être largement partagée. En 2020, des dendromètres ont été installés sur des cerisiers et des pommiers du verger expérimental de Saint-Laurent-d'Agnay (Rhône) et sur des pieds de tomates du centre expérimental du Serail, à Brindas (Rhône). Ces appareils qui se fixent sur les branches des arbres mesurent la variation de diamètre du tronc grâce à des pistons : cette expérimentation permet de vérifier si les besoins physiologiques de la plante sont bien atteints.





Optimiser la performance environnementale de nos process industriels

COMITÉ TECHNIQUE ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Équivalent du Comité technique environnement naturel, le Comité technique environnement industriel a été créé en 2020 dans le but d'améliorer la performance environnementale des activités industrielles de CNR. Piloté par la direction de la gestion des actifs et de la concession, le Comité comprend les responsables QSE de toutes les directions opérationnelles de CNR et accueille ponctuellement d'autres profils, en fonction des thématiques et des opportunités (RSE, juridique...).

AUTOFOURNITURE EN ÉLECTRICITÉ DES AMÉNAGEMENTS CNR

Les aménagements CNR – bureaux, aménagements, locaux... – hors CN'AIR, localisés en vallée du Rhône et supérieurs à 36kVA sont en autofourniture depuis 2015. Les aménagements inférieurs à 36 kVA ont commencé à passer en autofourniture en 2015, et l'ensemble le sera à horizon 2021. Cette démarche a pour objectif de réduire l'empreinte carbone de CNR: l'électricité utilisée provient ainsi de sources renouvelables et non plus du mix énergétique français.

D'ici 2021, 100 % des aménagements CNR seront en autofourniture en électricité



PROJET DE FILTRATION DE L'HUILE DE TURBINE

Un projet proposé dans le cadre du programme Innov'Action intitulé « Filtration des résidus d'oxydation par tamis moléculaire » est en phase de test au niveau de l'installation de Vaugris (Isère), avec pour objectif de prolonger la durée de vie de l'huile nécessaire aux aménagements hydrauliques. S'inscrivant parfaitement dans une démarche d'économie circulaire, car permettant en théorie de filtrer et de réutiliser l'huile sans la remplacer, ce test a été lancé en 2020 avec pour objectif de déterminer si le projet peut être viabilisé et dupliqué à grande échelle auprès d'autres aménagements.

Si les coûts de mise en place sont importants – 30 000 € à l'achat de la machine et 6 000 € par an pour remplacer des composants filtrants – ce dispositif permettrait néanmoins de réaliser des économies financières sur le long terme: environ 30 000 € tous les 10 ans qui correspondent à la fréquence de nettoyage du circuit d'huile de turbine, ajoutés aux gains réalisés sur la réduction du temps d'indisponibilité de la machine – estimés à environ 70 000 €. D'autre part, la maintenance en serait facilitée avec une réduction de l'entretien des actionneurs et autres équipements hydrauliques. Les risques d'avarie de machines seraient également réduits.

SEABIN

Il s'agit d'un collecteur flottant de déchets testé fin 2020 par les équipes de CNR, sur un site industriel. En aspirant et piégeant les déchets plastiques de petite taille flottant à la surface autour du puits de vidange de l'aménagement de Châteauneuf-du-Rhône (Drôme), ce collecteur contribue au bon fonctionnement du démarrage de la pompe de vidange, réduisant ainsi les interventions humaines ralentissant la production. D'autre part, le contenu du SEABIN est régulièrement vidé puis recyclé: le dispositif permet de limiter la dissémination de pollution plastique jusqu'à la Méditerranée. Au vu des bons résultats et de l'efficacité du SEABIN, CNR ambitionne d'élargir la pratique à d'autres aménagements sur la vallée. Ce dispositif a été primé par le Grand Prix du Public Innov'Action 2020 par les collaborateurs CNR.



Innov'Action
L'innovation au coeur de CNR



Réduire notre empreinte carbone

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Au regard du Décret du 24/11/14 relatif aux modalités d'application de l'audit énergétique du Code de l'énergie (découlant de la Directive 2012/27/UE du 25/10/12 relative à l'efficacité énergétique) et avec le support d'un bureau d'étude indépendant, CNR a entrepris fin 2015 un diagnostic portant à la fois sur son process, ses transports, et son patrimoine immobilier. Un plan d'actions pluriannuel chiffré a été établi pour la période 2016-2020. Cet audit a été couplé au bilan de gaz à effet de serre (GES), étendu aux émissions indirectes - en particulier le Scope 3. À la fin 2020, CNR a lancé un appel d'offres pour mener un triple audit: l'audit énergétique, le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), et un accompagnement dans le cadre du « décret tertiaire ». Forte des éléments de diagnostic établis, CNR s'engagera dans une démarche proactive de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques avec un plan d'actions intégré sur 5 ans (2021-2025) adapté au contexte de l'entreprise.

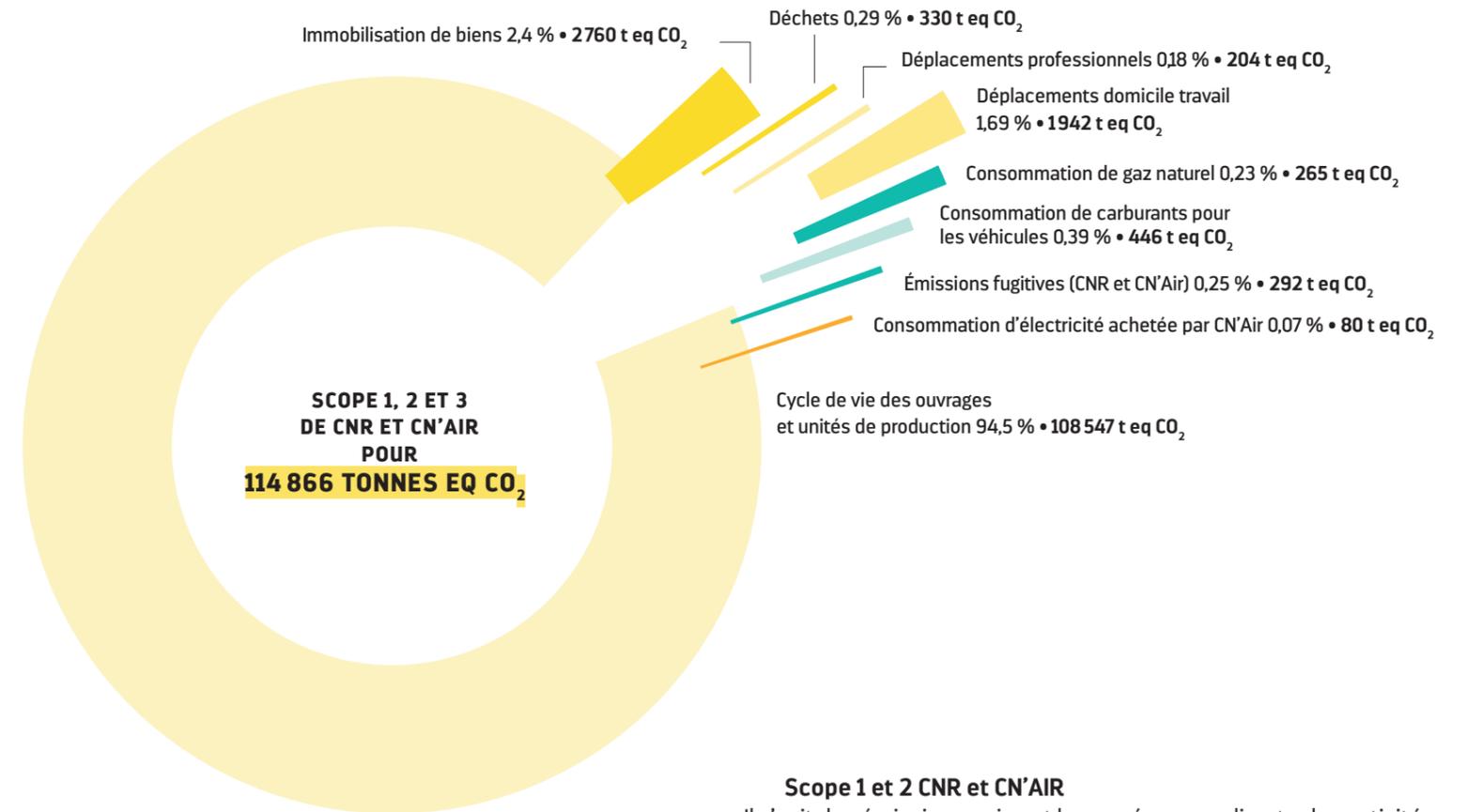
Le bilan ci-dessous est actualisé en fonction des consommations constatées en 2020. Elles se décomposent de la façon suivante :

Le 1^{er} poste de consommation d'énergie concerne l'électricité : CNR (hors CN'Air) est entièrement en autofourniture. Ce poste représente **15,84 GWh** soit :

- 15,31 GWh sont consommés à partir de tarifs supérieurs à une puissance de 36 kVA.
- 0,53 GWh proviennent des consommations correspondant aux raccordements inférieurs à 36 kVA.

Ce poste représente une consommation de 9,5 GWh pour les stations de pompage et de relevage ; et de 4,87 GWh pour les bureaux et locaux (dont 1,6 GWh pour le site d'Ampuis et 1,9 GWh pour le siège). Les sites de CN'AIR ne sont pas en autofourniture : la consommation électrique pour 2020 est de 2,95 GWh, dont 1,74 GWh consommé par les parcs éoliens et 1,05 GWh par les parcs photovoltaïques.

Le 2^e poste de consommation d'énergie concerne les carburants. CNR possède 345 véhicules diesel, 10 véhicules essence, 3 hybrides



Scope 1 et 2 CNR et CN'AIR

Il s'agit des émissions qui sont la conséquence directe des activités de l'entreprise, et les émissions indirectes liées aux consommations d'énergie. On retrouve ainsi pour CNR et CN'Air les consommations de gaz, d'électricité, de carburants pour les véhicules et les émissions fugitives (SF6 et gaz frigorifique).

Scope 3 CNR et CN'AIR

Ce scope regroupe toutes les émissions liées aux autres éléments de la chaîne de valeur: déplacements, déchets, bâtiments... L'établissement de ce scope est réalisé à partir de calculs fournis par le cabinet d'audit indépendant mandaté par CNR en 2016. Ont été actualisées pour 2020, les données « Carburants », « Cycle de vie des moyens de production », « Gaz naturel », « Émissions fugitives SF6 et gaz frigo », « Électricité achetée par CN'Air ». Le bilan de GES en cours de réalisation en 2021 permettra d'affiner certaines données d'entrée.

La totalité des émissions est de 114 866 tonnes eq CO₂. Comme les années précédentes la principale source d'émissions concerne le cycle de vie des moyens de production de CNR et CN'AIR (construction, maintenance, démantèlement). Il représente 108 547 tonnes eq CO₂ soit près de 94,5 % du bilan. Il se décompose comme suit: 81 642 tonnes eq CO₂ pour les ouvrages de CNR et 26 904 tonnes eq CO₂ pour les installations de CN'AIR.

EE (essence électricité rechargeable) ainsi que des bateaux qui utilisent des cartes carburants de service. Ce poste représente environ **146 178 litres**, calculé en fonction d'une facturation totale en 2020 de **184 533 €** et d'un prix moyen de **1,259 €** le litre de diesel et **1,354 €** le litre d'essence.

Le 3^e poste de consommation d'énergie concerne le gaz naturel nécessaire au chauffage des bureaux du siège, du bâtiment CNR du port Édouard Herriot, de l'atelier d'Avignon, du centre d'analyse comportementale des ouvrages hydrauliques et de l'usine hydroélectrique de Bourg les Valence. Le montant total est de **1568 213 kWh**.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'activité de CNR est peu productrice d'émissions atmosphériques responsables du changement climatique.

Sa production électrique, exclusivement à partir d'énergies renouvelables, participe aux objectifs nationaux et européens d'abaissement des émissions carbonées. L'entreprise n'est pas soumise aux échanges de quotas de CO₂ mis en œuvre consécutivement au protocole de Kyoto et inscrits dans la réglementation européenne.

ÉMISSIONS DE GES DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR CNR

Si la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (eau, vent, soleil) est, comme toute activité, émettrice de GES, ce tableau permet de replacer ces informations dans le contexte du mix énergétique français, au facteur d'émission moyen de 52 grammes eq CO₂/kWh.

La production d'électricité issue de sources renouvelables par CNR a permis d'éviter l'émission de 687781 tonnes d'équivalent CO₂ en 2020



| ESTIMATION DES ÉMISSIONS ÉVITÉES 2020 | | | | | | |
|---------------------------------------|-------------------|------------------|--|--|--|--|
| Type de production | | Production (GWh) | Facteur d'émission (g eq CO ₂ /kWh) | Émissions de GES (t eq CO ₂) | Émissions de GES avec mix français (t eq CO ₂) | Émissions évitées 2020 (t eq CO ₂) |
| CNR | Hydraulique Rhône | 13 607 | 6 | 81 642 | 707 564 | 625 922 |
| CNAIR | PCH | 66 | 6 | 396 | 3 432 | 3 036 |
| | Solaire | 134 | 55 | 7 370 | 6 968 | -402 |
| | Éolien | 1 507 | 12,70 | 19 139 | 78 364 | 59 225 |
| Total | | 15 314 | | 108 547 | 796 328 | 687 781 |

DÉMARCHE DE COMPENSATION DES ÉMISSIONS

À travers un projet d'agroécologie rhodanien, CNR a compensé 75 tonnes eq CO₂. C'est au sein d'une petite exploitation d'arboriculture biologique, sur la commune de Loriol-sur-Drôme (Drôme), que le projet de plantation de 750 mètres de haie champêtre formée d'espèces locales a été lancé fin 2020 avec l'aide de l'ADAF¹¹. Les objectifs sont non seulement d'agir pour le développement de la biodiversité dans les milieux cultivés, notamment en agriculture biologique, mais également de mener une action de stockage carbone : il faut en effet 10 mètres de haie champêtre sur 25 ans pour stocker 1 tonne d'équivalent CO₂.

11. Association drômoise d'agroforesterie

EMPREINTE NUMÉRIQUE

CNR s'engage à limiter l'impact du numérique sur l'environnement notamment via deux démarches : **Green IT** et **IT for Green**.

- **Green IT** cherche à réduire l'empreinte environnementale et sociale du numérique, en allongeant la durée de vie des équipements, en favorisant des usages limités de matériels ou en réemployant du matériel réformé, en sensibilisant les utilisateurs et en respectant les règles d'éco-conception dans la réalisation des services IT.
- **IT for Green** vise à utiliser et à orienter le numérique pour le mettre au service de l'environnement, en conjuguant des modes de travail hybride et du télétravail grâce à des outils d'accès à distance et de visioconférence, en déployant la dématérialisation des processus et en optimisant la gestion des serveurs et le recours au Cloud.

À ce titre, un groupe de travail lancé en 2020 a développé un plan d'actions à mettre en place durant l'année 2021, portant par exemple sur le recensement et la rationalisation du parc informatique et l'élargissement des dons de matériel réformé à des structures œuvrant pour l'insertion sociale.

À la fin de l'année 2020, deux directions CNR se sont lancés un défi numérique : celui de réduire le volume de leur messagerie. En tout, 16,7 Gb de données ont été libérées du réseau, les volumes de messagerie ont été réduits de 29 % et 39 % pour les 2 directions concernées.



Eco-gérer nos déchets

CONTEXTE

Fin 2020, CNR a engagé la construction d'une cartographie du gisement de ses déchets. Elle intègre l'ensemble des déchets gérés par CNR, toutes activités confondues, et on distingue :

- Les déchets industriels issus de l'activité de CNR
- Les déchets naturels charriés par le fleuve et extraits au niveau de ses aménagements pour garantir la sûreté de ses ouvrages
- Les déchets dits « anthropiques » : déchets abandonnés sur le domaine par des tiers, retirés du fleuve lors d'opérations de dragage, etc. Ce travail de recensement permet d'identifier des actions d'amélioration possibles dans une optique de gestion plus vertueuse des déchets, et également pour mettre en lumière le volume de déchets anthropiques collectés sur le domaine CNR.

POSTES DE DÉCHETS GÉRÉS PAR CNR

L'ensemble des déchets produits par CNR est traité dans les filières agréées (Ordures ménagères, papiers/cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, huiles usagées...). Des démarches de traitement dans des filières encore plus vertueuses seront prochainement étudiées.



PRINCIPAUX POSTES DE DÉCHETS GÉRÉS PAR CNR EN 2020 (EN TONNES)

| DÉSIGNATION | DTHR | DTRS | DTRI | DTRM | SIEGE | PORT DE LYON | CACOH | TOTAL CNR 2020 |
|---|---------|---------|---------|--------|-------|--------------|-------|----------------|
| Bois de dégrillage | 1267,96 | 7095,74 | 1978,70 | 374,22 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 10 716,62 |
| DND - Déchets Non Dangereux (sauf inerte) | 4760 | 22,80 | 159,01 | 199,55 | 24,90 | 12 329,42* | 37,84 | 12 821,12 |
| DD - Déchets Dangereux (hors Déchets Équipements Électriques et Électroniques et Gaz) | 5119 | 22,39 | 50,63 | 83,41 | 0,01 | 102,98 | 0,00 | 310,61 |
| DEEE - Déchets Équipements Électriques et Électroniques | 0,39 | 0,59 | 0,41 | 2,58 | 1,20 | 0,00 | 0,00 | 5,17 |

*La production de DND au Port de Lyon s'explique par des travaux d'envergure entrepris en 2020 : démolition de bâti, dessouchage d'arbres et entretien d'espaces verts.

VALORISATION DES BOIS FLOTTÉS

Les bois flottés sont des déchets non dangereux que CNR collecte et gère, même s'ils ne sont pas de son fait.

Leur production varie très sensiblement en fonction des aléas climatiques et impactent sensiblement les résultats de CNR. À ce titre, les nombreuses tempêtes et épisodes de vent violent ainsi que les crues de 2020 sont responsables de l'augmentation record du charriage de bois flottés le long du Rhône : 10 717 tonnes pour 2020 - comparé à 4 638 tonnes en 2019.

Usuellement, environ 90 % du tonnage global de déchets - hors déchets inertes - est issu des bois flottants récupérés sur les dégrilleurs des aménagements.

CNR fait appel à la société Alcyon pour récupérer les bois et débris flottants en amont de ses aménagements hydroélectriques de Lyon à la Méditerranée : les déchets plastiques sont triés et recyclés, et les bois sont broyés puis valorisés sous forme de compost ou de combustible pour chaudière.

En amont de Lyon, les bois flottés sont collectés par l'entreprise SME, le prestataire en charge de la gestion des DND de la direction - ceux récupérés en amont de la centrale de Génissiat sont envoyés à la filière chaufferie ou papeterie.



11 000 t/an
Quantité de bois flottés broyés et recyclés



GESTION DES DÉCHETS ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

La gestion des déchets numériques est confiée à TRIRA, une entreprise de l'économie sociale et solidaire basée à proximité de Vienne. Le matériel informatique et autres DEEE sont reconditionnés puis revendus à petits prix à des personnes aux revenus modestes. 80 % des dons de CNR sont réutilisés après avoir été reconditionnés, et environ 20 % sont réutilisés pour pièces - une petite partie du matériel ne peut pas être réutilisée. Par cette action, CNR s'inscrit ainsi dans une démarche d'économie circulaire.

Le tableau suivant présente le nombre et le type de matériel informatique donnés à TRIRA en 2019 et 2020.

| DONS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE À TRIRA | | |
|---------------------------------------|---------------|----------------|
| | 2019 | 2020 |
| Écrans plats | 99 | 162 |
| Unités Centrales | 60 | 87 |
| PC portables | 66 | 75 |
| Serveurs | 5 | 54 |
| Divers DEEE | Environ 38 kg | Environ 128 kg |

0 PLASTIQUE À USAGE UNIQUE CHEZ CNR

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, CNR a décidé début 2020 de ne plus acheter de plastique à usage unique: bouteilles d'eau, gobelets... Une campagne d'affichage dans les bureaux a été lancée dans le but d'expliquer la démarche et de sensibiliser les salariés. Cette action a permis d'éviter l'achat de 40 000 bouteilles d'eau par an.

D'autre part, CNR préfère des objets publicitaires commerciaux à l'impact environnemental faible: des crayons à papier en bois comportant des graines de tournesol à planter sont proposés notamment dans le cadre d'événements et de manifestations externes.



COLLECTE ET VALORISATION DES MÉGOTS

Soucieuse de son impact environnemental, CNR se fait accompagner par l'entreprise CyClope pour collecter et valoriser les mégots de cigarette au sein de son siège social: ils sont valorisés sous forme de combustible utilisé notamment dans la filière des cimenteries - sans relâcher de gaz ou fumée toxique dans l'atmosphère. En 2020, 32 400 mégots ont été collectés, représentant environ 8 kg et l'équivalent énergétique de 12 kWh. La crise sanitaire a ralenti le projet d'élargissement du programme à tous les établissements de la vallée.



-40 000
bouteilles
d'eau en plastique
achetées par an
par CNR



axe 2

CONTRIBUER
À LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Fait marquant

Signature du Plan de relance verte pour le monde d'après

Pour préparer la sortie de crise liée au COVID-19 à laquelle le monde entier est confronté, et pour reconstruire un monde durable, la présidente de CNR a signé en avril 2020 le Plan de relance verte aux côtés de 180 personnalités – députés européens, ministres, dirigeants d'entreprise, ONG, associations et think tanks.

Le plan de relance verte s'engage à proposer les solutions d'investissement nécessaires, et alignés avec les engagements pour le climat, pour relancer l'économie après la crise.

Ces investissements serviront d'accélérateurs de la transition vers la neutralité climatique et des écosystèmes sains, et doivent permettre l'émergence d'un modèle économique résilient et neutre en carbone, et de systèmes agricoles durables et respectueux de la biodiversité.



Accélérer notre production d'énergie renouvelable

PRODUCTION

Premier producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable - eau, vent, soleil - CNR ambitionne de déployer ses actifs pour porter de 4 000 MW à 7 000 MW sa puissance installée dans l'hexagone d'ici 2030. L'objectif est d'atteindre la parité entre ses actifs hydroélectriques et ceux des énergies renouvelables.

| PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE | | |
|---------------------------------------|------------------|----------------|
| | PRODUCTION 2020 | VARIATION 2019 |
| Hydroélectrique | 13,67 TWh | - 1,0 % |
| Éolien | 1,5 TWh | + 23,4 % |
| Solaire | 0,13 TWh | + 15,5 % |
| TOTAL | 15,37 TWh | + 1,8% |

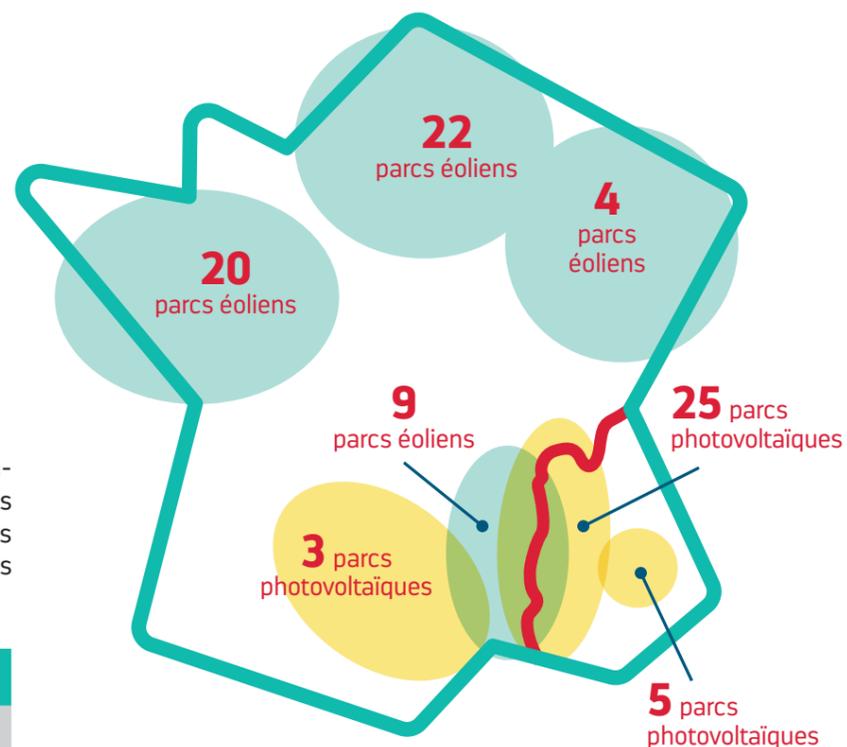


HYDRAULIQUE

La petite centrale hydroélectrique (PCH) du Pradin sur la commune d'Albiez-Montrond (Savoie) d'une puissance installée de 1,5 MW a été mise en service en 2020.
En 2020, CNR a reçu l'autorisation administrative de lancer les travaux de la PCH de Vallabrègues, dernier aménagement hydroélectrique sur le Rhône avant la Méditerranée qui permettra de turbiner le débit réservé établi à 84 m³ par seconde.

PHOTOVOLTAÏQUE

CNR et en particulier sa filiale CN'AIR développe chaque année de nouveaux actifs de production. Concernant les parcs solaires, CNR est très attachée à n'aménager que des espaces vides, sans entrer en conflit avec d'autres activités économiques ou écologiques : friches, parkings, toits...



6 nouveaux aménagements ont été mis en service ou connectés au réseau en 2020 pour une puissance installée totale de 10,58 MWc :

- Bollène (Vaucluse), 3,6 MWc
- Bouillargues (Gard), 0,243 MWc
- Montbazin (Hérault), 0,25 MWc
- Montbagnol (Aveyron), 0,25 MWc
- Bourg Les Valence 2 (Drôme), 5 MWc
- Bourg Les Valence 3 (Drôme), 0,75 MWc
- Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme), 0,287 MWc
- Retenue de Madone (Mornant, Rhône), 0,2 MWc

ÉOLIEN

6 parcs ont été mis en service ou acquis par CN'AIR en 2020 : 5 nouveaux parcs ont été installés, et un parc arrivé au terme de son contrat d'obligation d'achat a été racheté par CNR. La puissance installée totale est de 67,2 MW dans l'éolien, pour 2020.

- Montjoyer (Drôme), 10,4 MW
- Gommerville (Seine-Maritime), 9,4 MW
- Noyant-Villages (Maine-et-Loire), 6,6 MW
- Les Villages Vovéens (Eure-et-Loir), 21 MW
- Segré-en-Anjou Bleu (Maine-et-Loire), 6 MW
- Oinville-Saint-Liphard, Barmainville (Eure-et-Loir), 13,8 MW



CNR installe des parcs photovoltaïques prioritairement sur des espaces sans activité économique ou écologique

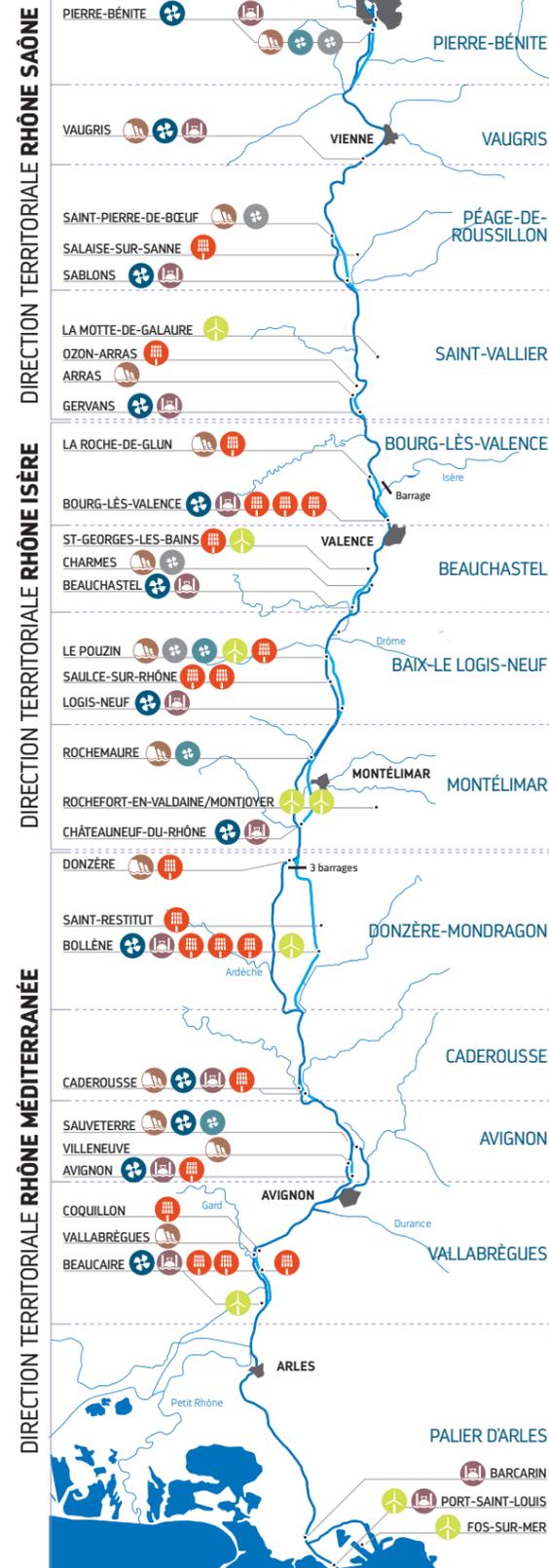
AMÉNAGEMENTS CNR

- 14 écluses a grand gabarit
- 5 écluses de plaisance
- 19 barrages
- 20 centrales hydroélectriques (avec Chancy-Pougny)
- 17 petites et mini centrales (PCH/MCH) (dont 9 hors vallée du Rhône)
- 9 groupes de restitution aux barrages
- 55 parcs éoliens (dont 46 hors vallée du Rhône)
- 33 centrales photovoltaïques
- canaux aménagés

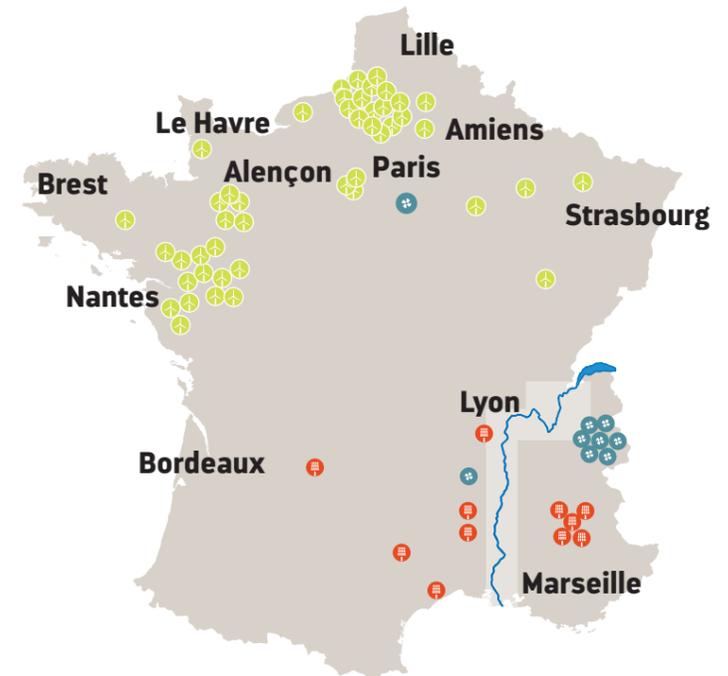
HORS DE FRANCE

- 2 petites centrales hydroélectriques à Dardha (Albanie)

SUR LE RHÔNE



HORS VALLÉE DU RHÔNE





Innover pour répondre aux défis de la transition écologique

INNOV'ACTION

CNR récompense la créativité et la capacité d'innovation de ses collaborateurs à travers la démarche Innov'Action, initiée en 2016. Celles et ceux qui ont développé un projet innovant – déjà mis en place ou au stade de prototype – peuvent le décrire sur cette plateforme. Un jury composé de plusieurs directions de l'entreprise sélectionne les idées les plus intéressantes, pertinentes ou efficaces. Enfin, les 5 lauréats sont sélectionnés par le Directoire (Catégorie Sécurité, Support, et RSE), par le jury (Prix spécial du jury) et par l'ensemble des collaborateurs CNR (Grand prix du public). En 2020, 40 dossiers ont été déposés, et plusieurs idées ont été récompensées dans le cadre de l'Innov'Action :

Ergo squelette et bras d'assistance

PRIX DU DIRECTOIRE – catégorie sécurité

Mis en place à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme), ce dispositif allège le port d'une meuleuse de 6 kg évite aux agents des douleurs au dos et aux bras.

Innov'Action
L'innovation au coeur de CNR

- ▶ Ergo squelette
- ▶▶ Bras d'assistance



Images extraites d'une publicité



Sécurisation de l'identité numérique CNR

PRIX DU DIRECTOIRE – catégorie support

En identifiant à la fois l'utilisateur et son ordinateur, le système concilie le renforcement des conditions d'accès aux applications tout en diminuant les contraintes pour l'utilisateur, ce qui participe à l'amélioration de la cybersécurité.

Suivi en temps réel des étiages sur le Rhône

PRIX DU DIRECTOIRE – catégorie RSE

Précieux dans le contexte du dérèglement climatique, cet outil logiciel permet d'analyser les bas débits sur les différents bassins du Rhône au regard de leur évolution depuis 1920.

Quai des énergies

PRIX SPECIAL DU JURY

La station multi-énergies vertes située à l'entrée du port de Lyon est conçue pour recharger les véhicules en électricité 100 % renouvelable, en GNC et Bio- GNC ainsi qu'en hydrogène renouvelable produit sur le site par électrolyse de l'eau. Un espace pédagogique sur les ENR y est également installé.

SEABIN Collecteur de microdéchets plastiques

GRAND PRIX DU PUBLIC

En aspirant les déchets plastiques flottant à la surface du puits de vidange de Châteauneuf-du-Rhône, ce collecteur évite de perturber le démarrage de la pompe de vidange et de disséminer la pollution plastique jusqu'à la Méditerranée.



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS SOLAIRES

Plusieurs projets confortent CNR dans sa position de producteur d'électricité innovant. Le projet de Sablons est lauréat de l'Appel d'offre CRE PV innovant en février 2018 et consiste à installer des panneaux bifaciaux verticaux sur 360 m, sur une digue ouverte au public, localisée sur le domaine concédé. Le début des travaux a dû être décalé à la suite de difficultés réglementaires concernant la convention d'occupation temporaire, au sujet notamment de la durée. Une étude d'impact environnemental a été lancée pour le projet d'ombrières de 2 Mwc sur la ViaRhôna au niveau de Caderousse permettant d'offrir de l'ombre aux cyclistes et promeneurs sur 1,8 km tout en produisant de l'électricité.

Enfin, une étude de faisabilité est en cours concernant un projet de photovoltaïque grand linéaire en collaboration avec le CEA et SuperGrid Institute.

D'autre part, en juin 2020, deux projets d'ombrières photovoltaïques portés par CNR sont lauréats d'un Appel d'offres « bâtiments » de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) : ils seront déployés en 2021 sur des parkings localisés à Valence (Drôme) et totaliseront 650 kWc de puissance installée à eux deux.

H² renouvelable

Solution pour le stockage de l'électricité intermittente 100 % renouvelable



PILOTAGE DES ACTIFS

CNR travaille sur ses systèmes d'information afin d'optimiser la chaîne de gestion de l'énergie, de l'optimisation de la production au pilotage conjoint de l'ensemble de ses actifs – hydroélectriques, solaires et éoliens – et de ceux qu'elle agrège pour compte de tiers. Le logiciel développé pour améliorer la prévision de la production hydroélectrique en fonction du stock neigeux est en cours d'intégration dans les systèmes du Centre de gestion de la production intermittente. Recruté pour 3 ans en 2019, un doctorant du laboratoire Camille Jordan (École centrale de Lyon) s'emploie à améliorer les méthodes de calcul pour mieux prendre en compte les incertitudes liées à l'anticipation des prix de l'électricité et aux prévisions de production. Parallèlement des tests ont commencé pour fiabiliser la méthode d'évaluation de la pertinence d'un programme de production. En partenariat avec le CEA, CNR a poursuivi le développement d'un système de management de l'énergie (EMS). Des outils ont notamment été mis en place pour assurer la cohérence du paramétrage des modèles de simulation et d'optimisation.

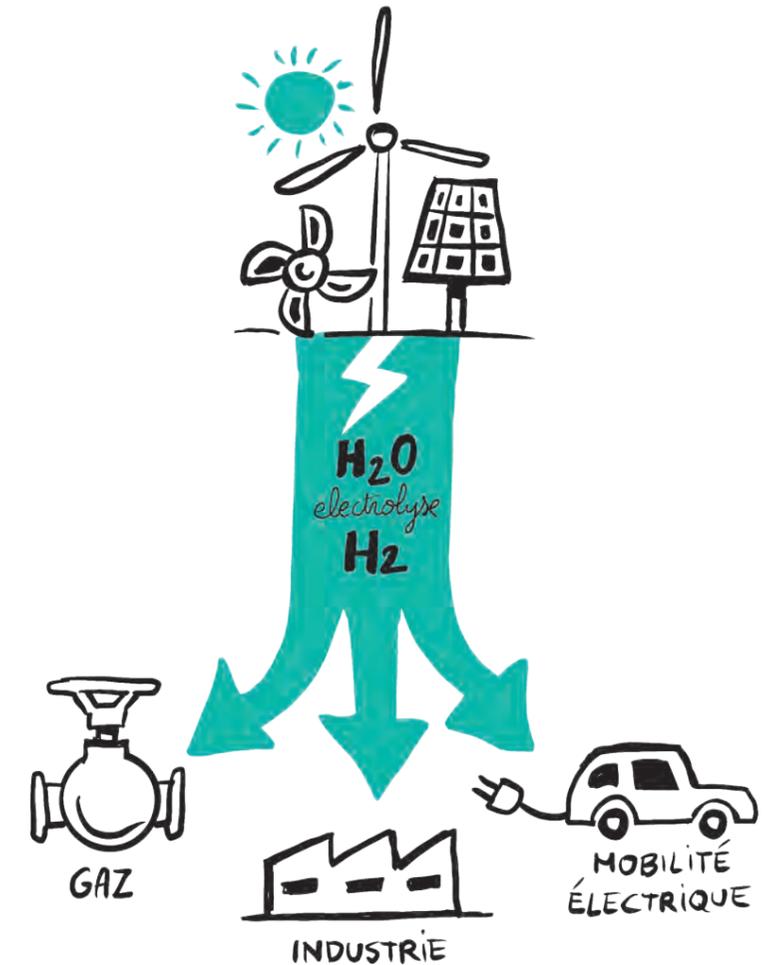
RÉSEAU TECH

En 2020, CNR a reconduit pour 3 ans son partenariat avec le Village by CA Centre-Est, qui met en relation jeunes pousses et entreprises au sein d'un réseau présent en France et à l'international. L'objectif est

d'accélérer l'innovation digitale. Partenaire de la première heure du Village by CA lancé en 2017, CNR y a concrétisé des collaborations avec quelques start-ups, parmi lesquelles Tilkee, Beebryte ou Morphosense.

STOCKAGE DE L'ÉNERGIE

Après une première injection d'hydrogène dans le réseau de transport de gaz naturel en février 2020, les tests réalisés sur le démonstrateur de Power to Gas Jupiter 1000 ont été décalés du fait de la crise sanitaire et de certaines avaries. Lancé en 2016 par GRT Gaz avec plusieurs partenaires, dont CNR, le projet consiste à produire de l'hydrogène vert par électrolyse de l'eau, à partir d'électricité renouvelable, puis à l'injecter dans le réseau de gaz. La consommation d'électricité des électrolyseurs est synchronisée avec la production du parc éolien CNR de Fos-sur-Mer situé à proximité. CNR est chargée de les piloter à distance, en fonction de ses prévisions de production d'électricité et des prix du marché SPOT de l'électricité - l'objectif étant d'optimiser le coût de production de l'hydrogène, dont l'électricité représente près des deux-tiers. La communication entre l'automate local de Jupiter 1000 et les outils informatiques de CNR a été établie en 2020. CNR a par ailleurs lancé la construction d'une unité de stockage hybride, associant batterie et hydrogène, à Bourg-lès-Valence, en vue de la coupler à l'une des centrales solaires implantées sur la commune.





Promouvoir la consommation d'énergie verte

OFFRES COMMERCIALES

En 2020, **Enalp** – fournisseur d'électricité régional dont CNR est actionnaire et approvisionneur exclusif (hors ARENH - Accès régulé à l'électricité nucléaire historique) – a commercialisé près de 700 GWh, dont près de 50 % d'offres vertes issues de la production renouvelable de CNR.

Enalp s'adresse en majorité au marché B to B¹² avec plus de 5 000 clients mais également au marché B to C¹³ avec un millier de sites en portefeuille.

Enalp promeut ses offres vertes grâce aux actifs renouvelables de CNR mais aussi de la certification TUV SUD acquise dès 2002 pour tous ses sites hydro-électriques du Rhône. Ces offres vertes sont portées par la gamme ALP N'CO, une électricité 100 % renouvelable hydraulique et issue du territoire Alpin.

En 2020, CNR a accompagné le lancement de l'offre **KOURA**, une offre B to B inédite destinée à réduire les factures d'électricité des logisticiens et des industriels fortement énergivores. Fruit d'un partenariat avec ses filiales Beebryte – start-up spécialisée dans le monitoring des consommations d'énergie – et Enalp, il s'agit d'une analyse du poste énergie et du pilotage de leurs consommations d'électricité modulables, dans le but de les faire gagner en efficacité énergétique et de bénéficier des opportunités liées à la variabilité des prix sur le marché de gros, grâce à l'expertise de CNR.

CIRCUIT COURT ET LOCAL

CNR a expérimenté en 2018 une offre en circuit court en partenariat avec la plateforme **ILEK** de fourniture d'énergie 100 % renouvelable. En 2020, CNR l'a complétée en proposant aux habitants des communes de Sacquenay et Chazueil (Côte d'Or) et des villages voisins de consommer l'électricité produite par le parc éolien des Sources du Mistral récemment mis en service à proximité. Les 500 premiers foyers demandeurs peuvent bénéficier de coupons de réduction de 100 € par an garantis pendant trois ans, pour toute souscription à un contrat de fourniture d'électricité chez ILEK.

12 : Marché B to B : Business to Business, relation commerciale d'entreprise à entreprise

13 : Marché B to C : Business to Customer, relation commerciale d'entreprise à particulier (du grand public)

Dans le but de renforcer l'acceptabilité de ses projets, et pour susciter un intérêt pour les énergies vertes et locales, CNR lance des **campagnes de financement participatif** ouverts aux riverains des projets d'implantation de centrales solaires ou de parcs éoliens. Le futur parc photovoltaïque de Beaucaire 2 dont la campagne a été lancée en novembre 2020 a recueilli un million d'euros via 209 investisseurs ayant prêté entre 100 € et 50 000 €. Il s'agit d'un montant record pour une centrale solaire dans le département du Gard, qui démontre l'engagement des habitants du territoire dans la transition énergétique et leur volonté de donner du sens à leur épargne.

Les 40 GWh/an d'électricité nécessaire pour alimenter les aéroports de Lyon-Saint Exupéry et Lyon-Bron sont issus de l'usine hydroélectrique de Pierre-Bénite depuis 2002, inscrivant CNR dans une démarche de circuit court et local.



campagnes de financement participatif lancées par CNR en 4 ans





Encourager les modes de transports alternatifs

TRANSPORT TERRESTRE

À l'externe

LE QUAI DES ÉNERGIES

Les pouvoirs publics ayant annoncé la fin des ventes de voitures à essence et diesel en 2040, le recours à des carburants alternatifs est une priorité pour CNR. Localisé au sud de la ville de Lyon, le quai des énergies est une station de recharge multi-énergies vertes :

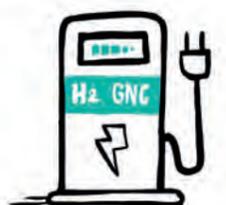
- De l'hydrogène vert directement fabriqué sur place à partir d'eau et d'électricité 100 % renouvelable CNR (électrolyse de l'eau).
- De l'électricité 100 % renouvelable CNR, dont une borne ultra-rapide, qui permet de faire le même plein en 15 minutes environ.
- Du bio gaz (GNC), carburant alternatif majoritairement composé de méthane dont les émissions d'oxyde d'azote (NOx) sont inférieures de 50 % et celles de particules fines sont inférieures de 90 % à celles émises par le diesel.



6 bornes de recharge

au Quai des énergies dont

- 2 électricité verte
- 2 hydrogène renouvelable
- 2 GNC/BioGNC



En 2020, CNR poursuit ses efforts pour promouvoir le véhicule électrique ainsi que les modes de déplacement doux

La mise en service des deux bornes électriques a eu lieu en octobre 2020 et l'avitaillement en GNC est ouvert depuis mi-novembre. Enfin, des contrôles réglementaires sont en cours pour l'hydrogène, qui pourrait ouvrir au printemps 2021. La crise sanitaire a retardé la mise en place de ce projet.

Le quai des énergies a remporté le Prix spécial du jury Innov'Action 2020.

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE DANS LA VALLEE DU RHÔNE

En concertation avec les collectivités locales, CNR aménage le réseau de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques composé de 27 stations le long du Rhône, du lac Léman à la Méditerranée. Cet axe de circulation vert facilite les trajets en véhicules électriques sur de grandes distances.

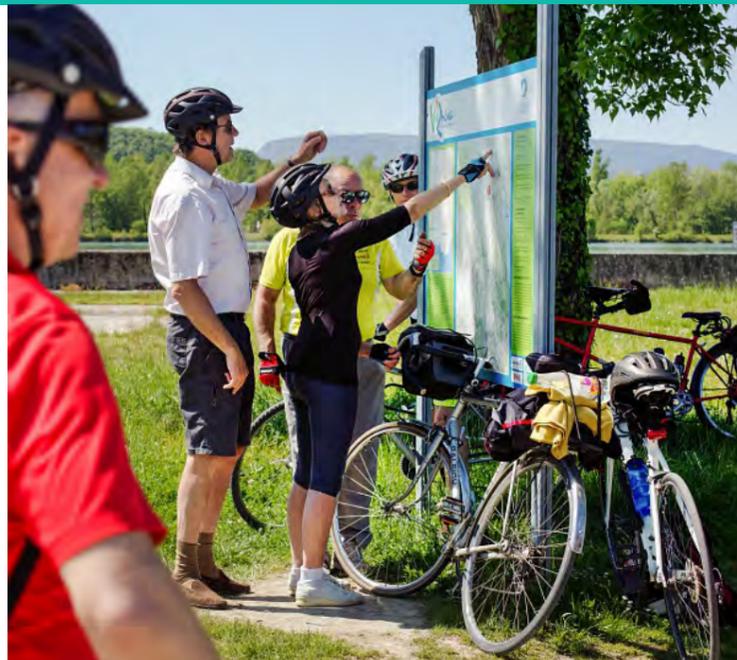
DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE RAPIDES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

| BILAN | 2019 | 2020 |
|--|---------|-----------|
| Nombre de bornes | 54 | 55 |
| Nombre de recharges réalisées | 8 600 | 14 321 |
| Consommation délivrée (MWh) | 154.8 | 265 |
| Moyenne kWh/recharge | 18 | 18.5 |
| Équivalent km (hypothèse* : 180 Wh/km) | 860 000 | 1 472 000 |
| Tonnes de CO ₂ évitées en direct (hypothèse* : 180 Wh/km) | 171 | 293 |



DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

- RILLIEUX-LA-PAPE
- ECULLY
- LYON 2^e
- PORT DE LYON (7^e)
- GIVORS



VIARHONA

Attractif pour découvrir la vallée du Rhône en douceur, cet itinéraire cyclable de 817 km relie le lac Léman à la Méditerranée et s'intègre au réseau européen de véloroutes. CNR cofinance la réalisation de la ViaRhôna, dont 50 % sont situés sur son domaine concédé. Aujourd'hui aménagée à 87 % sur l'ensemble de son linéaire qui va de la frontière suisse à la mer, dont 55 % en voies vertes, ViaRhôna devrait être achevée pour 2022.

Sur l'année 2020, de nouvelles conventions sont en projet:

- **Hors concession – secteur Sud Léman:** Suite des travaux à St Gingolph (Haute-Savoie) – partie linéaire – 900 m
- **En Haute Savoie:** franchissement du Fier entre Seyssel et Motz (Savoie) – réalisation d'un ouvrage d'une portée de 90 m et ses raccordements
- **En Savoie,** réalisation d'un tronçon de 7 km sécurisé, alternatif au tronçon balisé sur la RD991
- **Au Sud de Lyon,** convention cadre pour la réalisation des 18 km entre Pierre Bénite et Givors
- **Vaucluse:** réalisation du franchissement du barrage de Sauverre et du pont des Arméniens
- **Gard:** aménagements aux abords du Pont du Royaume

817 km

Longueur de la ViaRhôna entre le Léman et la Méditerranée



En interne

SUBVENTION A L'ACHAT DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR LES COLLABORATEURS CNR

CNR a maintenu en 2020 son dispositif d'éco-subsidation pour l'achat de moyens de locomotion électriques pour ses salariés, à condition de garder le véhicule concerné pendant 3 ans minimum:

| SUBVENTION ACCORDÉE PAR CNR | | | |
|---|--------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| TYPE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE ET DE TRANSACTION | MONTANT DE LA SUBVENTION | NOMBRE D'ACHATS SUBVENTIONNÉS 2019 | NOMBRE D'ACHATS SUBVENTIONNÉS 2020 |
| Achat de vélo | 200 € | 26 | 31 |
| Achat de voiture | 1200 € | 7 | 11 |
| Location longue durée de voiture | | 4 | 12 |

FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES CNR

CNR possède 75 véhicules électriques dont 3 hybrides rechargeables, ainsi que 345 véhicules diesel et 10 véhicules essence. Avec un pourcentage de 18 % de véhicules rechargeables ou hybrides, l'objectif de 15 % du parc est ainsi dépassé.

En 2020, des vélos à assistance électrique ont été installés sur plusieurs sites rhodaniens: 6 au siège, 6 à la Direction territoriale Rhône-Isère et 10 à celle de Rhône-Saône. L'objectif est de réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels des collaborateurs, tout en améliorant leur bien-être en leur permettant de pratiquer une activité sportive en toute sécurité - le prêt de casque est inclus.

De nombreux déplacements normalement prévus n'ont pas eu lieu en 2020 à cause de la crise sanitaire, le nombre et la fréquence des utilisations ne sont pas des données représentatives.

DÉVELOPPEMENT DES BORNES DE RECHARGE SUR LES SITES ET AMÉNAGEMENTS CNR

En 2020, 15 nouvelles bornes ont été installées et 8 bornes obsolètes ont été désinstallées. La variation du nombre de recharge, en baisse pour l'année 2020, est due à la crise sanitaire, à la mise en place du télétravail et aux nombreux reports de déplacements professionnels.

| BORNES DE RECHARGE SUR LES SITES CNR | | |
|--|-------|--------|
| | 2019 | 2020 |
| Nombre de prises en service | 114 | 128 |
| Nombre de bornes en service | 58 | 65 |
| Nombre de charges | 8 470 | 7 407 |
| Consommation totale (MWh) | 92,5 | 94,7 |
| Moyenne par recharge (kWh) | 10,93 | 12,79 |
| Emissions évitées (tonnes eq CO ₂) | 122,5 | 125,39 |

*Selon les données de l'ADEME de 2016



18 % de la flotte de véhicules CNR est rechargeable ou hybride

PLAN DE DÉPLACEMENT ENTREPRISE

Consciente de l'impact de la pollution automobile et soucieuse d'agir pour un développement plus durable, CNR a lancé une démarche de Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) en 2008. Elle souhaite ainsi intégrer dans sa politique RSE la gestion des déplacements pendulaires (domicile-travail / travail-domicile) et professionnels de ses collaborateurs, en proposant une série de mesures permettant le report modal de la voiture individuelle vers des moyens de transports doux : transports en commun, covoiturage, vélo...

Le PDE mis en place en 2008 au siège social s'adresse aux salariés CNR du siège social et également du Port de Lyon. En contrepartie, les bénéficiaires du PDE s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise, au vu des difficultés de stationnement sur son siège social dans le 4^e arrondissement de Lyon.

Ces chiffres 2020 sont à replacer dans le contexte de la pandémie de 2020, qui a vu un développement massif du télétravail et des reports de déplacements professionnels.

PARTICIPATION AU CHALLENGE MOBILITÉ 2020

Les sites CNR localisés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes ont participé aux 10 ans du Challenge Mobilité le 22 septembre 2020, en pleine Semaine Européenne du Développement Durable. Ce défi organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes a pour objectif de faire réfléchir à d'autres modes de transport pour se rendre sur le lieu de travail, en délaissant la voiture individuelle. Tous les modes de transports « doux » sont acceptés : transports en commun, covoiturage, vélo, marche... Ainsi que le télétravail, qui permet d'éviter des déplacements.

Pour l'édition 2020, les salariés du siège et du port ont rejoint les équipes des Directions Territoriales. Aussi, se sont près de 170 salariés CNR qui se sont inscrits et ont relevé le défi, représentant au total 2 250 km. La répartition des déplacements est la suivante : 28 % en covoiturage, 25 % évités grâce au télétravail, 16 % à vélo ; viennent ensuite les transports en communs, la marche et la trottinette. Ces chiffres doivent être replacés dans le contexte de la crise sanitaire.



| ABONNEMENTS PDE | | |
|---|------------|------------|
| | 2019 | 2020 |
| Abonnement TCL : CNR favorise l'utilisation des transports en commun par des (CDI, CDD, alternance) : un accord conclu avec le SYTRAL permet des réductions des abonnements city pass | 108 | 95 |
| Abonnement SNCF : CNR octroie une subvention de 70 % du montant de l'abonnement de la SNCF dans le but d'encourager les salariés qui se déplacent en train sur le trajet domicile/ travail | 21 | 25 |
| Abonnement combiné SNCF/TCL | 37 | 26 |
| Formule VÉLO : CNR propose un kit vélo qui comprend un carnet de 10 tickets TCL par mois et un lot d'équipements valable 4 ans (un gilet fluorescent, une pèlerine anti-pluie, un casque et un sac à dos) ainsi que la possibilité d'effectuer une révision annuelle de leur vélo | 77 | 93 |
| Abonnement combiné SNCF/VÉLO | 4 | 4 |
| Abonnement combiné TCL/VÉLO | 2 | 1 |
| Formule COVOITURAGE : l'inscription d'une équipe de covoiturage d'au moins 2 agents donne droit à une place de parking garantie, un remboursement des frais de déplacement en cas de retours urgents et imprévus à hauteur de 200 € par année et un quota de 5 journées par mois de stationnement individuel. | / | / |
| TOTAL | 249 | 244 |

3 690 millions
de tonnes transportées sur le Rhône

65 516
conteneurs transportés sur le Rhône

Un convoi poussé de 2 barges (4 400 t) évite 220 camions sur les routes



TRANSPORT FLUVIAL

Solution d'avenir, alternative à la route, économique et écologique, la navigation fluviale nécessite des infrastructures attractives et des services innovants pour les navigants. Dans le cadre de ses missions historiques mais également au titre de ses Missions d'Intérêt Général, CNR œuvre pour le développement d'une logistique durable sur l'ensemble du bassin Rhône-Saône.

Au port de Lyon, le trafic a représenté 9 576 968 tonnes en 2020 (soit - 19 % par rapport à 2019), et le nombre de conteneurs EVP a chuté pour atteindre 210 119 (- 31 % par rapport à 2019).

L'année 2020 fait figure d'année noire pour la navigation fluviale sur le Rhône. Les flux de conteneurs fluviaux ont été ralentis par plusieurs facteurs :

- Mouvements sociaux sur le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) et la crise sanitaire en Chine en janvier
- Travaux de réparation de l'écluse de Sablons – à la suite d'un accident ayant affecté un bateau-citerne – en février / mars et à nouveau en octobre
- Crise sanitaire en France puis mondiale depuis mi-mars

TRANSPORT FLUVIAL DE MARCHANDISES EN 2020

| | 2020 | VARIATION PAR RAPPORT À 2019 |
|---|------------|------------------------------|
| Tonnage transporté | 3 690 | -17 % |
| Flux (tonnes x km) | 852 | -24 % |
| Nombre de conteneurs EVP | 65 516 | -22 % |
| Nombre d'éclusages | 56 802 | -34 % |
| Nombre de bateaux de croisières | 1 886 | -87 % |
| Nombre de passagers transportés | 16 628 | -92 % |
| TGIN - Temps global d'interruption de la navigation | 1 140 h 30 | |

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES AUX NAVIGANTS - FRET

| ACTION | DÉBUT ACTION | ÉTAT DE RÉALISATION AU 31/12/2020 | FIN ACTION |
|---|--------------|--|------------|
| Élaboration du schéma fluvial d'axe Rhône Saône pour le développement de la navigation (fret et tourisme), avec VNF | 2020 | En cours | Été 2021 |
| Aménagement du site industriel et portuaire (SIP) de Salaise | FIN | Instruction en cours pour la réalisation d'un quai public de chargement/déchargement | 2021 |
| Schéma de développement des sites industriels et portuaires CNR | 2020 | Schéma mis à jour en 2020 | 2020 |
| Travaux d'extension des voies ferroviaires (4 ^e voie sur le faisceau d'accueil) sur le SIP de Loire Saint Romain | 2020 | Travaux terminés en 2020 | 2020 |
| Appel à projets pour le lancement de nouveaux projets sur le SIP d'Arles | 2020 | Lancement de l'appel à projet en 2020, projets d'implantation en cours | 2020 |
| Schéma de stationnement et de services à terre sur le bassin Rhône Saône (fret et tourisme) | 2019 | Étude terminée mi 2020 | 2020 |

Concernant le TGIN¹⁴, CNR cumule 1 140h30 d'interruption de la navigation en 2020.

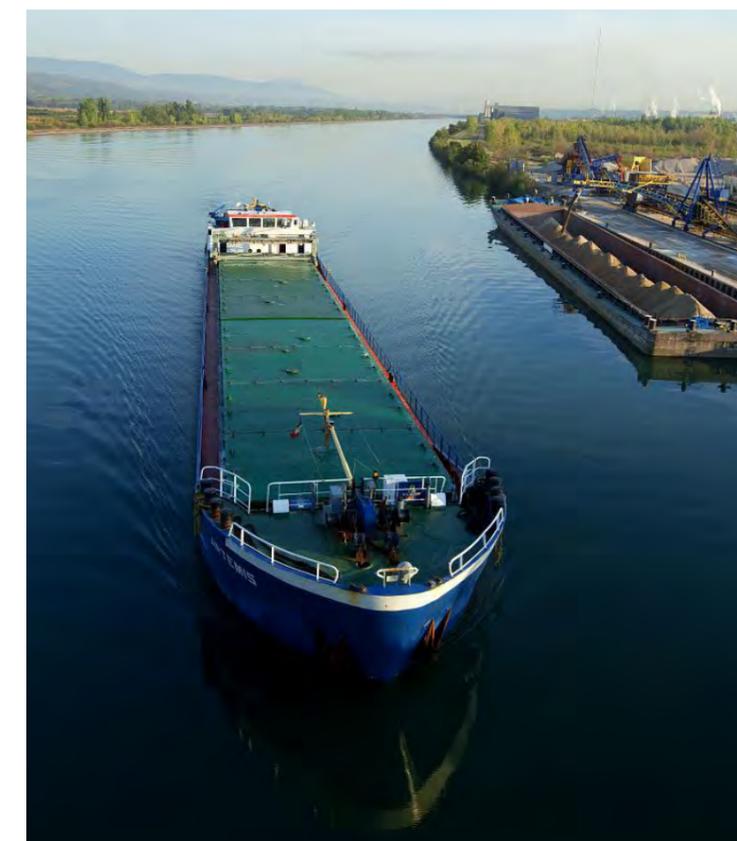
L'arrêt de l'écluse de Sablons à la suite de l'évènement du 18/02 avec le bateau-citerne PAMPERO impacte cet indicateur à hauteur de 702h30, la remise en service ayant eu lieu le 28/03.

La décomposition du TGIN est la suivante :

- 78h : pour 8 arrêts de navigation programmés de 8h, sauf 2 en avril qui ont duré respectivement 12h et 26h pour intervenir sur l'écluse de Sablons
- 702h : arrêt de Sablons du 18/02 au 28/03 sans compter les 10 jours d'arrêt du chômage de mars
- 360h : pour des incidents dus à CNR, dont 320h qui concernent le deuxième arrêt prolongé de l'écluse de Sablons du 9 au 22 octobre à la suite des désordres détectés sur la porte aval. Les 40h restantes concernent 10 incidents, dont 4 se rapportent à des blocages de portes avec du bois ou une pièce métallique, et 2 sont respectivement de 8h à Avignon en septembre pour investigation de la porte aval suite à détection de vibration et de 14h à Sablons à la suite de désordres constatés sur les pièces d'appui d'un caisson de la porte aval de Sablons en août.

En plus de ce TGIN fortement impacté en 2020, 7 incidents ont eu lieu qui ont entraîné des interruptions de moins d'1h (n'impactant pas le TGIN), mais supérieur à 40 minutes sur des dysfonctionnements de portes ou de chaînes de mesure.

¹⁴. Temps global d'interruption de la navigation



TOURISME FLUVIAL EN 2020

Le tourisme fluvial n'a pas été épargné par une année 2020 si particulière. La navigation de plaisance – bateaux de moins de 10 passagers – a été interdite du 17 mars au 2 juin; les bateaux de croisière – de plus de 10 passagers – n'a pu reprendre que le 13 juillet. La décision de l'Allemagne de classer le sud de la France en zone rouge et d'imposer à ses ressortissants une quarantaine de plusieurs jours à leur retour en Allemagne a précipité la fin de la saison de la croisière fluviale déjà mise à mal avec les strictes normes de sécurité et d'hygiène exigées.

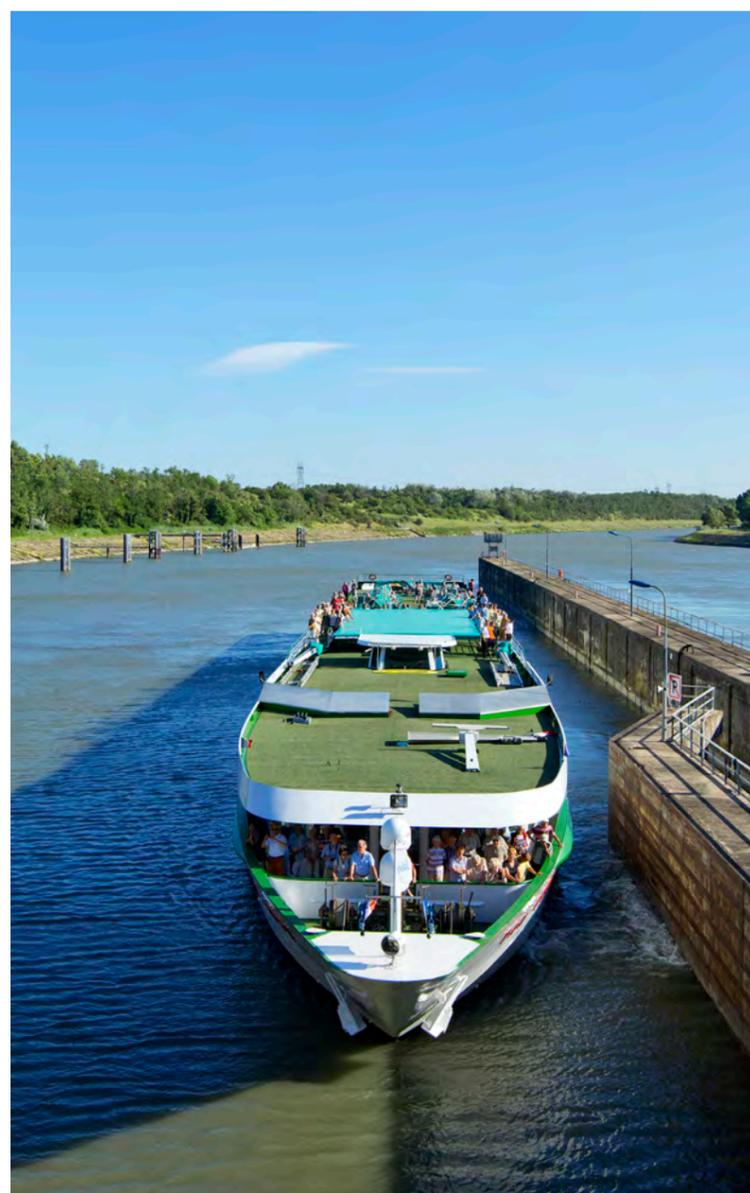


+ 30 %

de transport de passagers sur le Rhône en 2030

14 %

En moyenne, sur les 10 dernières années, seuls 14 % des conteneurs arrivant à Fos et adressables sur l'aire de la Métropole de Lyon transitent par le Rhône.



DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES AUX NAVIGANTS - TOURISME

| ACTION | DÉBUT ACTION | ÉTAT DE RÉALISATION AU 31/12/2020 | FIN ACTION |
|---|--------------|--|---------------------------------|
| Étude pour la réalisation d'une écluse fluviale à Brégnier Cordon | 2016 | Avant-projet technique réalisé. Envoi du dossier d'instruction réglementaire aux autorités, complément d'informations demandé, instruction complémentaire en cours d'instruction | 2020 |
| Élaboration du schéma fluvial d'axe Rhône Saône pour le développement de la navigation (fret et tourisme), avec VNF | 2020 | En cours | Été 2021 |
| Schéma de stationnement et de services à terre sur le bassin Rhône Saône (fret et tourisme) | 2019 | Étude terminée mi 2020 | 2020 |
| Réflexion autour du développement d'un Club de la Croisière à l'échelle de l'axe Rhône-Saône | 2020 | En cours: première réunion en novembre 2020 | 2021 |
| Réflexion autour de la création du syndicat mixte ouvert « Provence fluviale », destiné à encourager la croisière fluviale et à améliorer l'attractivité et la qualité de service sur 4 sites dans les Bouches du Rhône (dont Arles, Tarascon et Port Saint Louis du Rhône) | 2018 | Étude de faisabilité achevée en 2020. Étude de programmation des travaux prévue au printemps 2021 | 2021 |
| Accompagnement pour la mise en service des navettes bateaux/vélos entre Chanaz et Aix les Bains | 2018 | Mise en service des navettes en mai 2019 | 2021 (test motorisation propre) |

TRANSPORT FLUVIAL DE PASSAGERS

| | 2020 | VARIATION PAR RAPPORT À 2019 |
|------------------------------|--------|------------------------------|
| Bateaux de plaisance éclusés | 6 884 | -42 % |
| Bateaux de croisière | 1 886 | -87 % |
| Passagers transportés | 16 628 | -92 % |

APPROPRIATION DU RHÔNE PAR LES RIVERAINS DU FLEUVE

CNR contribue au rayonnement du territoire rhodanien par des actions de développement du tourisme, ainsi que des actions suscitant l'intérêt des populations de la vallée du Rhône pour leur fleuve. Dans une logique partenariale notamment à travers ses Missions d'Intérêt Général, CNR accompagne les collectivités et associations désireuses de valoriser leur territoire, notamment par le sport et les loisirs.



21

Nombre de clubs d'aviron soutenus par CNR en vallée du Rhône



RAPPROCHER LES RIVERAINS DU FLEUVE PAR LES SPORTS ET LOISIRS

| ACTION | DÉBUT ACTION | ÉTAT DE RÉALISATION AU 31/12/2020 | FIN ACTION |
|---|--------------|---|------------|
| Signature d'une convention avec la commune d'Andance et la fédération de pêche pour la réalisation d'un ponton multi-usages et sécurisation de la rampe de mise à l'eau | 2018 | Phase d'étude réalisée Ducs d'albe posés | 2020 |
| Signature d'une convention avec la commune de Baix pour l'aménagement de la façade fluviale du village | 2019 | Travaux en cours | 2021 |
| Signature d'une convention avec la commune de Guilhaud-Granges : renouvellement de l'accompagnement de CNR autour d'actions d'animations sur les berges, actions solidaires et citoyennes | 2020 | En cours | 2022 |





Communiquer sur les enjeux de la transition écologique

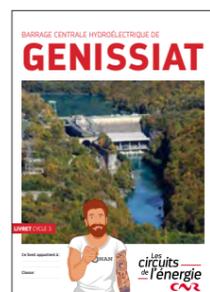
COMMUNICATION PÉDAGOGIQUE

Consciente de l'importance de la communication comme moyen d'éveiller les consciences des plus jeunes, CNR a créé deux nouvelles activités ludiques en 2020 :

- Un grand poster à colorier destiné aux 5-12 ans qui permet de découvrir les richesses patrimoniales et gastronomiques de la vallée du Rhône, mais également la biodiversité et les énergies renouvelables.
- Un jeu de carte familial « Gamberges » dès 5-6 ans pour sensibiliser les joueurs à la biodiversité et à l'univers patrimonial du fleuve Rhône, et faire prendre conscience de la richesse de celui-ci et de la nécessité de le préserver.

Ces jeux s'ajoutent au répertoire d'activités déjà créées autour des parcours de Bollène et de Génissiat par CNR, et regroupées sur le site internet Les circuits de l'énergie :

- 3 livrets pédagogiques à destination d'élèves de plusieurs niveaux (8-11 ans, 12-15 ans, 16-18 ans) ont été développés ainsi que plusieurs vidéos pédagogiques sur le thème des énergies renouvelables.
- « Les ateliers de l'énergie », destinés aux élèves de CM1 et CM2 et animés grâce à une mallette d'outils de médiation manipulables et un Prezi (logiciel de présentation) installé sur tablette et diffusable sur les tableaux numériques des classes.
- « Au fil du Rhône », un livret destiné aux 8-12 ans qui raconte le fleuve, l'histoire de l'hydroélectricité en France et les énergies renouvelables,



CNR est également partenaire du Dauphiné des enfants, journal destiné aux 6-11 ans qui a publié deux reportages en 2020 : l'un portant sur le Rhône et l'autre sur les énergies renouvelables.

| TOURISME INDUSTRIEL | GÉNISSIAT | | BOLLÈNE | |
|-----------------------|------------|-------|------------|-------|
| | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
| Date d'ouverture | 13/03/2018 | | 01/02/2019 | |
| Visiteurs | 8 119 | 1050 | 5 643 | 893 |
| Scolaires / étudiants | 3 002 | 0 | 2 727 | 389 |
| Visites | 496 | 118 | 354 | 102 |
| Jours de visites | 181 | 68 | 168 | 55 |
| Vente de billets (€) | 35 237 | 6 391 | 15 649 | 3 475 |
| Guides conférencières | 4 | 3 | 4 | 3 |
| Reportages | 0 | 4 | 0 | 2 |

ENGAGEMENT DANS LE TOURISME INDUSTRIEL

Le site de Génissiat

Ce parcours permet de découvrir CNR, son histoire, ses activités dont les opérations menées sur le territoire avec ses Missions d'Intérêt Général, ainsi que l'histoire de l'aménagement de Génissiat. Le chantier a duré 10 mois environ et a été inauguré puis ouvert au public en mars 2018.

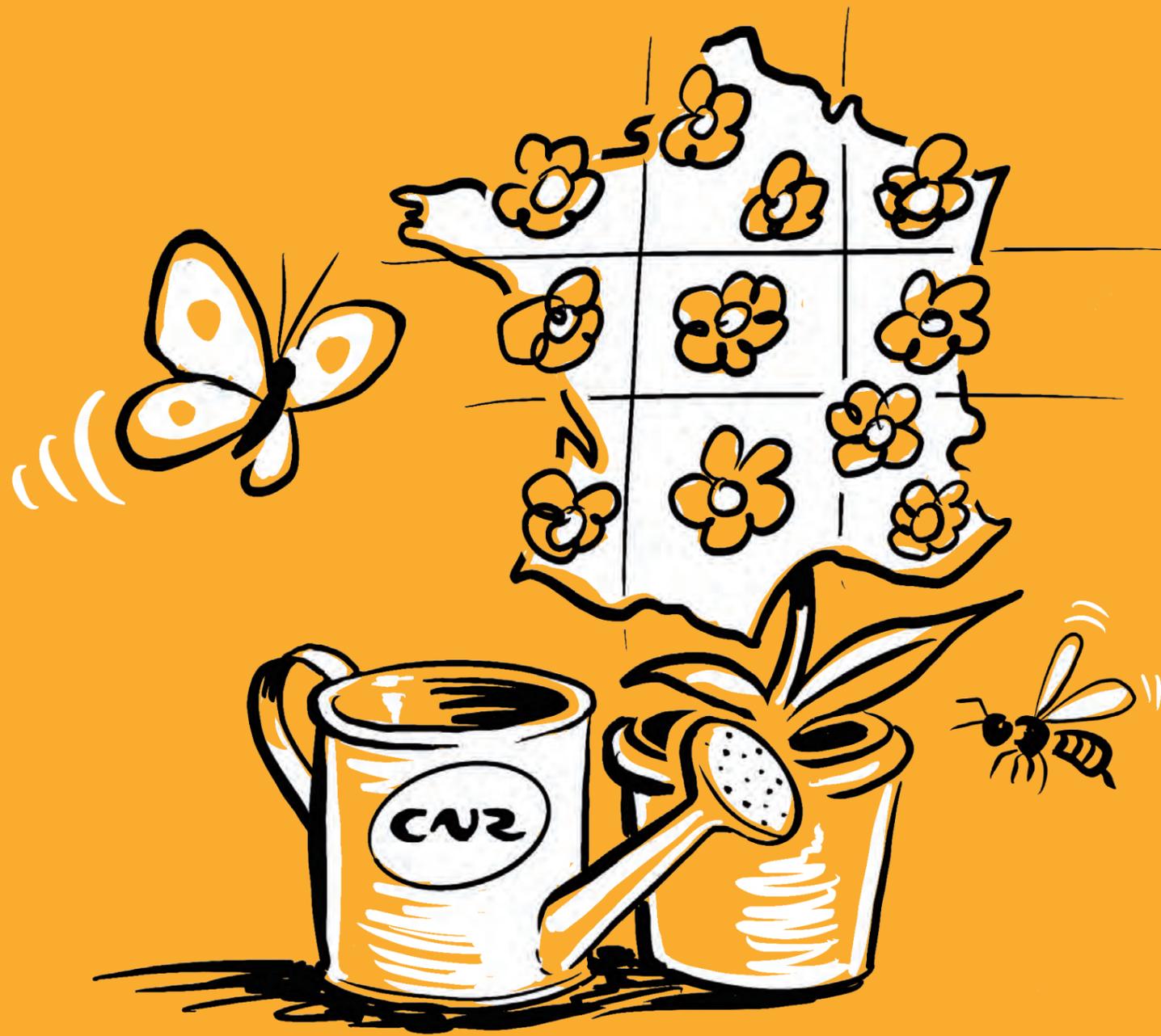
Le site de Bollène

Le chantier, débuté en juillet 2017, s'est terminé en décembre 2018 et les visites test ont eu lieu en janvier 2019. L'inauguration du parcours de visite puis l'ouverture au public ont eu lieu en février 2019. À l'instar du parcours de visite de Génissiat, les visiteurs peuvent venir découvrir le site de Bollène à travers une visite guidée au cœur de l'usine.

Les deux sites ont été rudement marqués par la crise sanitaire : même si les parcours ont pu être rouverts durant l'été avec un protocole sanitaire strict et une adaptation des circuits, ils sont restés fermés au public pendant de nombreux mois en 2020, ce qui explique la variation des chiffres.

Profitant de cette accalmie forcée, CNR a organisé des reportages pour faire connaître les sites au grand public.





axe 3

**ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES**



Fait marquant

Élan collectif pendant la crise sanitaire

Dès le début de la crise liée au COVID-19, CNR a décidé de participer à l'élan collectif et solidaire en apportant une aide aux milieux hospitaliers et un soutien aux soignants tout le long du Rhône. Ainsi, elle a fourni dès mars 2020 à l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes plus de 23 000 masques chirurgicaux pour le personnel soignant ainsi que des équipements de protection individuelle (charlottes, surbottes, combinaisons jetables).

Des conventions de solidarité ont été signées pour soutenir financièrement les Hospices Civils de Lyon, quatre établissements hospitaliers du Haut-Rhône, les hôpitaux de Vienne, Valence et d'Avignon. Ces contributions ont servi à l'acquisition d'équipements nécessaires aux soins des patients et de matériels de protection individuelle destinés aux soignants.

En complément, les directions territoriales ont mis à disposition du personnel soignant et en particulier les personnes venues en renfort des logements CNR meublés situés à proximité des hôpitaux de Avignon, Belley, Aix-les-Bains, Chambéry, Vienne et Valence.

Pendant la période de confinement, CNR a gratuitement mis à disposition son corridor électrique au profit des utilisateurs devant utiliser leur véhicule pour se rendre au travail (54 bornes).

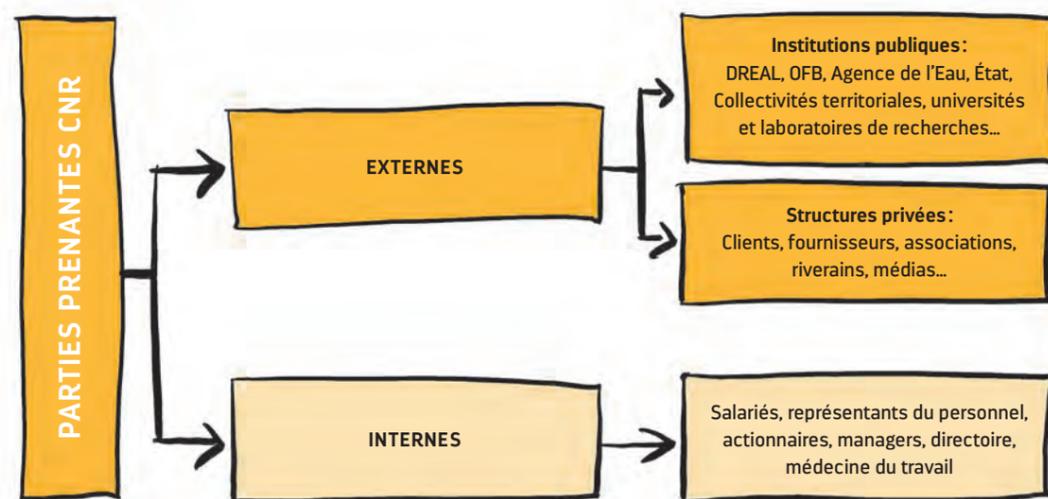
Au cours de l'année 2020, CNR a également accordé aux amodiateurs de ses sites industriels et portuaires des réductions de loyers et a maintenu des échanges réguliers avec ses fournisseurs afin de s'assurer de leur santé financière et de leurs capacités à assurer la continuité des chantiers CNR, maintenance et travaux neufs.



Construire avec nos parties prenantes des projets durables

LES PARTIES PRENANTES DE CNR

CNR développe un dialogue continu et adapté avec ses nombreux partenaires. Ses missions historiques tout comme les actions qu'elle mène en lien avec ses Missions d'Intérêt Général dans des domaines variés la mettent en contact avec une multitude de profils différents.



Cette constellation forme un écosystème que CNR a à cœur de préserver: un module de formation pour professionnaliser les relations avec les parties prenantes institutionnelles a été créé pour permettre aux participants de disposer des outils nécessaires pour mieux comprendre les attentes et d'y répondre tout en harmonisant les pratiques au sein de l'entreprise. Un comité des parties prenantes en interne CNR s'est réuni en mars 2020 afin d'échanger avec les interlocuteurs clés thématiques CNR en interaction étroite avec les parties prenantes et formuler des éléments de langage adaptés.

CO-CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE CNR 2030

CNR a pris le parti d'associer étroitement ses collaborateurs à la construction de sa stratégie pour les 10 années à venir. L'ensemble de ses salariés a pu s'exprimer par le biais d'une plateforme participative: 5 thèmes et 23 contributions ont été soumis pour avis, 500 salariés ont répondu et le site internet a recueilli 2 700 votes et 650 contributions écrites. En parallèle, les managers ont été invités à participer à des ateliers avec les membres du comité stratégique. La stratégie globale a été finalisée en mai 2020 et a été suivie de la construction du Plan biennal 2021-2022. Des ateliers de travail ainsi que 12 comités de direction croisés rassemblant 125 participants ont eu lieu de mai à novembre 2020. Le Plan biennal d'environ 80 mesures a été finalisé au début de l'année 2021.

PROLONGATION DE LA CONCESSION

La concession d'aménagement d'exploitation du Rhône a été confiée à CNR en 1934 pour une durée de 75 ans, qui démarre à partir de la date de construction du premier barrage en 1948 – soit jusqu'en 2023. Un projet de prolongation de 18 ans, jusqu'en 2041, est en cours – arguant du fait que la concession ne devrait pas débiter à la date de construction du premier barrage, mais plus tard, en 1966, date moyenne de construction de tous les ouvrages sur le Rhône. Les parties prenantes et citoyens ont été associés à l'élaboration du 9^e avenant au contrat de concession, via des sessions de consultations et concertation du public en 2019. En juillet 2020, un questionnaire post-concertation a été lancé par l'État, avec pour objectif de recueillir l'opinion du public sur les enjeux liés à la gestion du fleuve, ainsi que les missions d'intérêt général qu'il fixera à CNR simultanément à la signature de l'avenant qui actera la prolongation de la concession. Le questionnaire a rassemblé 341 réponses. À l'été 2020, 5 réunions publiques ont été organisées par le garant dans le strict respect des normes sanitaires, rassemblant 138 participants, habitants ou visiteurs de la vallée du Rhône, pour les informer et recueillir leurs avis sur les grands enjeux et priorités pour la gestion du fleuve.

PLAN 5RHÔNE

Dans le prolongement des 4 premiers plans quinquennaux encadrant ses Missions d'Intérêt Général (MIG), CNR s'est consacrée, en 2020, à l'élaboration des futurs Plans 5Rhône.



165 M€ sur 5 ans investis dans 5 domaines

Il s'agit de plans d'actions programmés à hauteur de 165 M€ sur 5 ans, comportant une charte

d'investissement qui pose les principes de l'intervention financière de CNR, des critères de sélection des projets, ainsi qu'une méthodologie d'évaluation des actions réalisées – dans une logique de transparence. Les plans 5Rhône englobent 5 volets:

- Production d'électricité hydraulique et autres usages énergétiques,
- Navigation et transport fluvial,
- Irrigation et autres emplois agricoles,
- Environnement et biodiversité,
- Actions complémentaires en lien avec les territoires.

Le premier Plan 5Rhône sera mis en place dès la signature du décret en Conseil d'État actant la prolongation de la concession jusqu'en 2041.



ACTIONS DE PARTENARIAT OU DE MÉCÉNAT

CNR s'engage dans de nombreux partenariats qui concrétisent sa volonté d'ancrage local et son soutien aux territoires. Ces actions sont conduites selon une vision partagée et éthique et selon une logique d'équilibre des contreparties mutuelles. Elles sont à ce titre validées, encadrées et suivies en **Comité Mécénat Partenariat (CMP)** au moins deux fois par an.

Le CMP composé notamment des Directions Territoriales de CNR a pour objet de garantir l'homogénéité, la transparence et la moralité des pratiques partenariales. Il veille à exclure toute initiative de nature politique, sectaire, xénophobe, en conflit avec les valeurs de CNR ou des droits universels reconnus par l'ONU. Cette approche sur mesure respecte les spécificités de chaque demandeur, tout en s'intégrant dans une vision à long terme cohérente, équitable géographiquement à l'échelle de la vallée du Rhône.

Les actions engagées et les projets soutenus par CNR s'inscrivent dans :

- Le respect des règles du développement durable,
- La volonté d'un véritable ancrage territorial,
- L'affirmation de la responsabilité sociale et sociétale.

De nombreux événements dans les domaines éducatifs, culturel et sportif prévus en 2020 ont dû être reportés voire annulés à cause du contexte sanitaire lié à la crise du COVID-19 : le bilan du CMP 2020 diffère ainsi des autres années. La CNR a néanmoins souhaité maintenir une partie de son soutien au milieu associatif, malgré les annulations et reports.

ÉDUCATIF ET EXPERTISE MÉTIERS

Il s'agit des actions pédagogiques contribuant à une meilleure connaissance des énergies renouvelables, des métiers de CNR, du patrimoine fluvial et écologique du Rhône ainsi que des colloques et congrès qui mettent en avant notre expertise métier. Les actions les plus significatives se font en lien avec de grandes écoles lyonnaises telles que l'EM Lyon, l'INSA ou l'UCLY. En complément de la chaire INSA Lyon lancée en 2018 portant sur les enjeux liés à l'eau, l'énergie renouvelable et production durable, CNR a soutenu en janvier 2020 la création à Sciences Po Lyon d'une chaire universitaire dédiée aux transformations de l'action publique. Cette chaire développera un programme de recherche appliquée et collaborative autour des enjeux démocratiques, de l'environnement numérique et des métiers émergents de l'action publique.

CNR privilégie la préservation et la valorisation du patrimoine dans sa dimension rhodanienne lors d'opérations événementielles ou éducatives : l'objectif est de soutenir des événements ou pratiques

culturelles ancrés localement. Quelques événements ont pu avoir lieu en dépit du contexte sanitaire comme Hélios, un spectacle de mise en lumière des façades de la ville d'Avignon. D'autres actions en faveur de la Maison de la Danse, ou d'associations artistiques et de fêtes locales des fleuves ont pu être organisés par différentes collectivités du Rhône avec l'appui de CNR.

SOLIDARITÉ

Le CMP a apporté un soutien financier aux soignants en première ligne pendant la crise du Covid-19 de 9 établissements et centres hospitaliers dans la vallée du Rhône (Avignon, 4 établissements dans le Haut-Rhône, la Fondation des Hospices civils de Lyon, Saint-Vallier, Valence, Vienne). CNR a également maintenu son appui financier au Centre Ressource Cancer de Montélimar.

Les autres actions contribuent à la solidarité et l'insertion des publics fragiles : les actions les plus significatives sont le soutien financier et logistique aux Banques Alimentaires des 17 départements où sont installés des sites de production CNR, le soutien à l'Handisport. CNR a également versé à l'association Habitat & Humanisme Rhône une contribution financière pour compenser la baisse des revenus locatifs résultant de la précarité et du chômage partiel ou total de ses résidents. Ce don a également permis de soutenir la collecte de fonds privés impactée par l'affaiblissement de l'activité et la baisse du mécénat de certaines entreprises.

En fin d'année 2020, des actions solidaires financées grâce au budget alloué au cadeau de fin d'année 2020, ont permis d'apporter un soutien à l'opération « Escapes Solidaires Hors les Murs » menée en novembre et décembre par Habitat et Humanisme, qui à Lyon aide les personnes en situation de grande précarité, pour qui se nourrir est un défi quotidien.

Grâce à la mobilisation de bénévoles et partenaires, près de 200 ménages ont ainsi bénéficié 6 jours par semaine de la livraison de 2 paniers-repas à domicile (un repas cuisiné et un repas à réaliser avec recette). Pendant les 8 semaines qu'a duré l'opération, ce sont 1354 repas qui ont été préparés et livrés.

Pour la 3^e année consécutive, CNR a renouvelé son don de repas à l'association du Foyer Notre Dame des sans-abris C'est plus d'une centaine de repas offerts par CNR qui ont été servis dans le respect des règles sanitaires, dans un centre d'hébergement lyonnais par les bénévoles de cette association qui promeut une alimentation saine, variée, et équilibrée à ses « Passagers ». C'est le traiteur habituel des Vœux CNR (Serge Magner), qui a livré sur place les plats : une belle occasion de découvrir le plaisir de bien manger !

SPORTIF

CNR favorise en priorité les sports nautiques pratiqués sur le Rhône et les activités sportives pratiquées sur ses berges, plus particulièrement sur la ViaRhôna avec pour objectif de développer l'esprit d'équipe et la solidarité. CNR est mécène de tous les clubs d'aviron de la Vallée du Rhône et soutient les actions d'accès pour tous à l'aviron santé et l'insertion des publics fragiles. En raison du contexte sanitaire, de nombreux événements sportifs soutenus en temps normal par CNR n'ont pas pu avoir lieu en 2020.

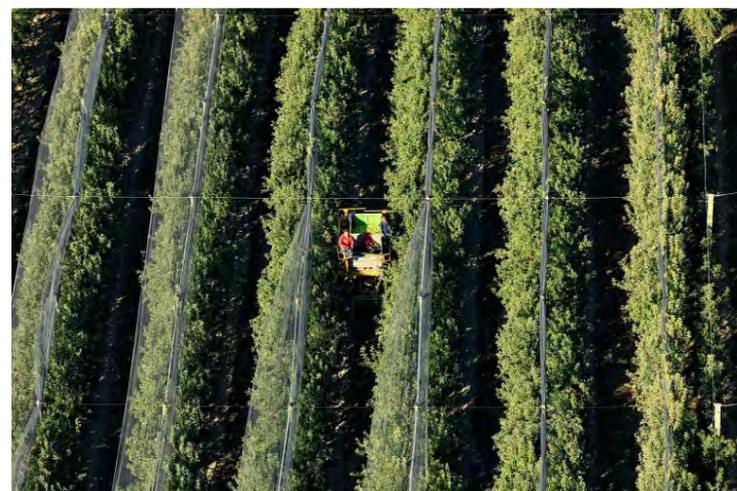


5 domaines d'actions concernés par les partenariats :

- éducation et expertise métier
- sport
- culture
- environnement
- solidarité et insertion



Soutenir la mutation des pratiques agricoles



ACCROÎTRE LA BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE

Dans la continuité des années précédentes, le projet SAE (Service agroécologique et économique) porté par la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, a soutenu près de 15 agriculteurs du sillon rhodanien pour la modification des pratiques, l'installation et le suivi d'aménagements écologiques favorables au développement de la biodiversité fonctionnelle.

AGRICULTEURS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

En 2020, CNR a apporté son soutien au Parc Naturel Régional du Pilat (PNR) pour un projet de plantation de haies sur 3 exploitations représentant 2060 mètres linéaires, et notamment pour l'accompagnement technique des agriculteurs par le PNR (élaboration d'un dossier technique, suivi du chantier de plantation et suivi environnemental post plantation des haies plantées, travaux de préparation des sols et de paillage, et achats associés et sensibilisation technique auprès des agriculteurs).

PRÉSENCE À MED AGRI

Les 13, 14 et 15 octobre 2020, CNR a été partenaire du Salon professionnel Med Agri. Face au COVID-19, le salon s'est réinventé en proposant une version online avec près de 280 stands virtuels, 45 conférences et 1 plateau TV. Plusieurs interviews ont permis de démontrer le fort engagement de CNR auprès du monde agricole.

ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ABEILLES

Mené en collaboration avec l'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP), CNR a accompagné en 2020 l'ADA AURA¹⁵ dans des travaux de recherche et d'expérimentation pour la mise en œuvre d'un environnement favorable à l'abeille. Les travaux d'observation des troubles et mortalités ont permis, en diffusant des techniques pour un cheptel apicole sain et performant, de comprendre les stratégies adaptées au contexte régional et d'accompagner les apiculteurs dans leur changement de pratique.



15. Association pour le développement de l'apiculture en Auvergne-Rhône-Alpes



AGRO-ÉCOLOGIE

CNR encourage des pratiques agro-écologiques, respectueuses de la vie du sol et de la biodiversité, qui favorisent l'équilibre et la résilience des milieux naturels. Elle apporte son soutien à la plateforme TAB (Techniques alternatives et biologiques) d'Étoile-sur-Rhône (Drôme) qui, sur 20 hectares du domaine concédé, facilite le transfert des méthodes biologiques vers les exploitations conventionnelles. Depuis 2015, elle travaille en partenariat avec la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'ISARA Lyon pour un suivi scientifique sur le long terme de pratiques agricoles associant performances environnementales et économiques. Des programmes d'évaluation des atouts agronomiques de la culture de céréales pérennes, de couverts végétaux, ou encore de l'association de céréales et de légumineuses sont menés dans le sillon rhodanien.


3000
ruches
sont
implantées
sur le domaine
concedé à CNR



Favoriser l'emploi local

IMPACT TERRITORIAL DE L'ACTIVITÉ DE CNR

Un bilan de l'impact économique de CNR a été réalisé par la junior entreprise de l'EM Lyon à partir des chiffres de l'activité de l'exercice 2013. Une nouvelle étude a été lancée en 2017. Comme les données d'entrée sont du même ordre de grandeur, CNR considère que le résultat est proche de celui constaté précédemment en admettant un taux d'incertitude de l'ordre de 10 %.

Pour rappel, la précédente étude indiquait les éléments suivants : CNR a permis le maintien ou le développement d'environ 14 500 ETP en emplois directs et indirects (emplois générés par les commandes de CNR auprès de ses fournisseurs).

Un focus sur 33 opérations de Mission d'Intérêt Général a été réalisé dans le cadre de cette étude, démontrant que les missions d'intérêt général ont un fort effet de levier sur l'économie des territoires : pour 1 € investi par CNR, 2,35 € sont investis par les partenaires. Les 33 opérations de Missions d'Intérêt Général analysées ont induit 1100 emplois indirects.

D'autre part, 21 sites industriels et portuaires (dont le Port de Lyon Édouard Herriot) dont 4 zones d'activités sont situés dans le périmètre de la concession et ont un fort impact économique le long de la Vallée du Rhône. L'ensemble de ces sites accueille 172 entreprises représentant près de 5 200 emplois directs.

Enfin, les actions de CNR génèrent des emplois induits dans le tourisme (tourisme fluvial, industriel, ViaRhôna...) et dans les loisirs (stades nautiques, bassins de joutes, pratique de l'aviron...).

14 500

emplois directs
et indirects
générés
par CNR

PROXIMITÉ DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES

En 2020, CNR a signé des conventions avec des universités et centres de formation locaux, notamment avec l'ENSE3¹⁶ de l'Institut polytechnique de Grenoble et l'ECAM¹⁷ Lyon. D'autres partenariats ont été renouvelés, comme celui qui la lie à Centrale Lyon et l'INSA¹⁸ Lyon. CNR participe à des journées métiers, réalise des simulations d'entretien et prend part à des modules d'enseignement et de recherche dans les nombreux secteurs d'activité de CNR; ce qui lui permet de se positionner comme un employeur potentiel à proximité géographique des étudiants.



16. École nationale supérieure énergie eau environnement
17. École catholique d'arts et métiers
18. Institut national des sciences appliquées



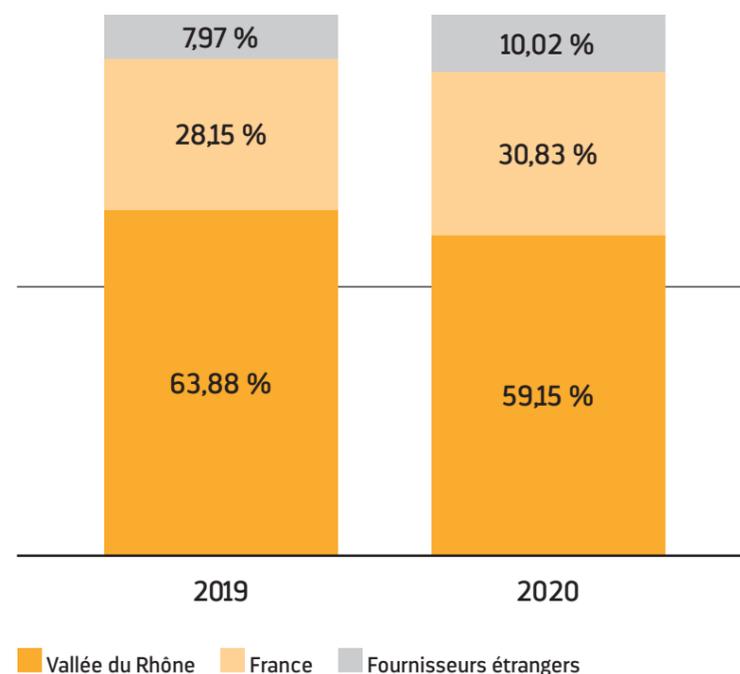
Se conduire en acheteur responsable

DES ACHATS MAJORITAIREMENT FRANÇAIS

CNR réalise ses achats à 89,9 % sur le territoire national, dont 59,15 % dans les régions traversées par le Rhône, à savoir en Occitanie, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Auvergne-Rhône-Alpes. Seulement 10 % des achats sont effectués auprès de fournisseurs étrangers.

Près de 90 % des achats CNR réalisés en France

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES ACHATS CNR



PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'ACHAT DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre du règlement de consultation, pour des achats supérieurs à 30 000 €, CNR exige que le soumissionnaire s'engage notamment à :

- Assurer la sécurité des personnels et des tiers, ainsi qu'à ne pas recourir au travail des enfants ou à toute autre forme de travail forcé ou obligatoire ;
- Respecter les obligations environnementales et les prescriptions contenues dans la législation et la réglementation en matière d'environnement applicable dans le pays où s'effectue tout ou partie des prestations, et notamment celles relatives à la gestion des déchets (traitement, valorisation...);
- Limiter les rejets et utiliser des technologies sûres, respectueuses de l'environnement et économes en énergies ;
- Proscrire dans le cadre de la consultation et de l'exécution du contrat toute forme de corruption ;
- Faire respecter l'ensemble des dispositions précitées par ses sous-traitants et ses filiales.

SOLIDARITÉ PENDANT LA CRISE

CNR s'est montrée solidaire des prestataires et fournisseurs auxquels elle recourt régulièrement, potentiellement fragilisés par la crise. Dès avril, elle s'est engagée dans une démarche de soutien à ces entreprises, donnant la possibilité à celles qui le souhaitent d'intervenir sur des opérations d'exploitation, de maintenance courante et de travaux, en respectant les protocoles adaptés au risque sanitaire. Les plus déstabilisés sur le plan financier ont fait l'objet de procédures de règlement accéléré. De même, CNR s'est montré solidaire des amodiataires de ses plateformes industrielles et portuaires comme des compagnies de croisière, fortement affectés par le contexte sanitaire.



axe 4

PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE



Fait marquant

Adaptation des pratiques de travail à la crise sanitaire

La crise sanitaire du COVID-19 a imposé le recours au **déploiement massif du télétravail**, démarche initiée en 2019. Les postes et missions ne requérant pas une présence physique ont basculé en télétravail, ce qui a nécessité de mettre en place un certain nombre de mesures : l'équipement de 1015 ordinateurs portables aux collaborateurs qui n'en disposaient pas, l'attribution de 500 « Digipass » permettant un accès à distance sécurisé, l'augmentation du débit de notre accès Internet à 1 Gb/s (soit une multiplication par 5), le remplacement de Skype par Teams afin d'avoir un outil de visioconférence performant doublé d'un outil collaboratif...

Dans ce contexte de bouleversement du cadre de travail des salariés et pour mieux mesurer leurs attentes, CNR a lancé à l'automne 2020 une concertation d'entreprise sur les rythmes et modes d'organisation du travail, qui s'est déroulée d'une part via des ateliers composés d'environ 90 salariés et managers de tous les métiers, ainsi que par des entretiens avec les organisations syndicales ; et d'autre part, par la réalisation d'une enquête digitale destinée à l'ensemble des salariés de CNR, à laquelle plus de 68 % ont répondu.

Les résultats ont été présentés fin 2020, et des attentes fortes sur le télétravail, mais également sur l'assouplissement des horaires de travail sont ressorties.

Les éléments issus de cette concertation serviront de base aux discussions qui s'engageront à partir du deuxième semestre 2021 avec les organisations syndicales sur les thématiques du télétravail et plus largement les modes de travail. Le travail de définition de la stratégie sociale est en cours.

L'enquête digitale a également fait ressortir un enjeu lié au maintien d'un lien avec le collectif au sein de CNR : cette thématique fait l'objet d'une analyse approfondie afin d'identifier un plan d'actions concret visant à améliorer ce point.

Une communauté nommée CoRhôn'idées a été créée en mars 2020 sur le réseau social Yammer de l'entreprise à destination des salariés. Il s'agissait d'une **plateforme d'échanges, de partage et d'entraide** avec un recueil de bonnes pratiques pour faciliter le travail quotidien (télétravail ou sur site), mais aussi d'astuces pour bien vivre le confinement, d'actions bénévoles (dans le respect des consignes sanitaires), et d'initiatives solidaires et responsables. Près d'une centaine de membres, plus d'une cinquantaine de publications... et de nombreux lecteurs. Par exemple, les équipes opérationnelles d'exploitation de Seyssel Chautagne ont lancé une initiative solidaire et se sont mobilisées pour créer des visières grâce aux imprimantes 3D à destination du personnel soignant, de l'école de langue de Corbonod et de la Mairie de Seyssel.

Contexte : Emploi, rémunération et organisation du temps de travail

EMPLOI

CNR comptabilise, au 31 décembre 2020, 1544 salariés dont 1382 CDI. Les 3/4 de son effectif est constitué par des hommes, le collège Maîtrise représente plus de 45 % des effectifs.

| EMPLOI | CADRE | | MAÎTRISE | | EXÉCUTION | | TOTAL CNR | | |
|--|-------|-----|----------|-----|-----------|-----|-----------|------|-------|
| | F | H | F | H | F | H | F | H | TOTAL |
| Effectif total par collège au 31 décembre 2020 | 175 | 443 | 175 | 546 | 10 | 195 | 360 | 1184 | 1544 |
| CDI Payés au 31 décembre 2020 | 159 | 418 | 146 | 514 | 3 | 142 | 308 | 1074 | 1382 |

ÂGE MOYEN PAR GENRE DE L'EFFECTIF TOTAL À FIN 2020

L'âge moyen tous sexes confondus est de 40,76 : 41,01 ans pour les femmes et 40,69 ans pour les hommes

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR ÂGE À FIN 2020

Près de 60 % de l'effectif se situe dans la tranche 35 / 54 ans. Les moins de 34 ans représentent près de 30 %.

| TRANCHES D'ÂGE | FEMMES | | | TOTAL F | HOMMES | | | TOTAL H | TOTAL |
|----------------|--------|----------|-----------|---------|--------|----------|-----------|---------|-------|
| | CADRES | MAÎTRISE | EXÉCUTION | | CADRES | MAÎTRISE | EXÉCUTION | | |
| -25 ans | 3 | 17 | 7 | 27 | 3 | 36 | 51 | 90 | 117 |
| 25-34 ans | 33 | 43 | 0 | 76 | 68 | 112 | 76 | 256 | 332 |
| 35-44 ans | 70 | 50 | 2 | 122 | 143 | 195 | 51 | 389 | 511 |
| 45-54 ans | 49 | 43 | 0 | 92 | 155 | 151 | 7 | 313 | 405 |
| +55 ans | 20 | 22 | 1 | 43 | 74 | 52 | 10 | 136 | 179 |
| Total | 175 | 175 | 10 | 360 | 443 | 546 | 195 | 1184 | 1544 |

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR ÂGE À FIN 2020

Le siège de CNR étant situé dans le département du Rhône, il concentre près de la moitié de l'effectif total.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CDI PAYÉS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES À FIN 2020

| RÉGIONS | AUVERGNE RHÔNE ALPES | | | | | | PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR | | OCCITANIE | ÎLE DE FRANCE |
|-----------|----------------------|---------|-------|-------|-------|--------------|----------------------------|----------|-----------|---------------|
| | Ain | Ardèche | Drôme | Isère | Rhône | Haute-Savoie | Bouches-du-Rhône | Vaucluse | Gard | Paris |
| CDI payés | 146 | 20 | 279 | 38 | 677 | 18 | 4 | 65 | 132 | 3 |
| TOTAL | 1178 | | | | | | 69 | | 132 | 3 |

EMBAUCHES ET LICENCIEMENTS

CNR a recruté 58 personnes en CDI et 128 personnes CDD. Parmi ces contrats à durée déterminée, on compte 70 contrats d'alternance. CNR a opéré 2 ruptures conventionnelles, 1 licenciement, et 4 salariés ont démissionné.



RÉMUNÉRATION ET ÉVOLUTION**MASSE SALARIALE**

Le taux d'évolution de la masse salariale entre 2019 et 2020 est de + 1,32 %.

| MASSE SALARIALE DES SALARIÉS STATUTAIRES (EN €) | | |
|---|-------------------|-------------------|
| ANNÉES | 2019 | 2020 |
| HOMMES | 61 619 277 | 62 077 603 |
| FEMMES | 16 758 299 | 17 335 571 |
| TOTAL | 78 377 576 | 79 413 174 |

**RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE MOYENNE**

L'écart de rémunération est d'environ de plus 10 % pour les cadres masculins, et de plus 14 % pour les agents de maîtrise masculins. Pour les agents d'exécution c'est l'inverse: les salariées affichent un salaire supérieur de 4 %. Finalement, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes sur l'effectif global est de 2,5 % en faveur des salariés masculins. Cet écart est moindre qu'en 2019, où il était de 4 %.

| RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE MOYENNE (EN €), EN 2019 ET 2020 | | | | | |
|--|--------|--------|----------|-----------|-------|
| | | CADRES | MAÎTRISE | EXÉCUTION | TOTAL |
| Salariés statutaires 2019 | HOMMES | 6 529 | 3 922 | 2 982 | 4 782 |
| | FEMMES | 5 804 | 3 384 | 3 564 | 4 593 |
| Salariés statutaires 2020 | HOMMES | 6 502 | 3 932 | 3 007 | 4 812 |
| | FEMMES | 5 881 | 3 464 | 2 936 | 4 693 |

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme s'élève à 2,97 % en 2020.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL**NOMBRE DE SALARIÉS STATUTAIRES À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN**

Seuls 13,5 % des salariés sont à temps partiel, parmi eux les salariés masculins représentent 63 %.

| NOMBRE DE SALARIÉS STATUTAIRES À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN EN 2020 | | | | | |
|---|---------------|------------|------------|-------------|-------------|
| SALARIES STATUTAIRES | TEMPS PARTIEL | | | TEMPS PLEIN | TOTAL |
| | Moins de 32 h | 32 H / S | TOTAL | | |
| HOMMES | 6 | 112 | 118 | 956 | 1074 |
| FEMMES | 19 | 50 | 69 | 239 | 308 |
| TOTAL | 25 | 162 | 187 | 1195 | 1382 |



Maintenir la priorité donnée à la santé et à la sécurité au travail

ADAPTATION AU CONTEXTE SANITAIRE

Le confinement général à partir du 17 mars 2020 a nécessité une importante réorganisation des modes de travail, et un système d'astreinte a été déployé pour les postes dans les aménagements.

Dans des temps très courts, les Directions Territoriales ont dû délivrer les justificatifs de déplacement professionnel, en particulier pour terminer les travaux de l'arrêt de navigation et permettre aux équipes d'Exploitation et Génie civil de se déplacer sur le terrain pour accomplir les tâches qui ne peuvent être réalisées à distance. Sauf situation particulière, la présence physique dans les aménagements est limitée à l'équipe d'astreinte. Des roulements sont organisés au sein des équipes Génie civil pour mener les opérations de mesures et de surveillance des ouvrages impactant la sûreté.

En mai 2020 a été créé un réseau de référents COVID-19 ayant pour missions d'informer les salariés des gestes barrières, de veiller à leur respect, de réaliser des visites de risque... dans le but d'assurer la santé et la sécurité des collaborateurs. Chaque direction territoriale comprend environ 20 référents COVID-19.

En mai, 90 000 masques chirurgicaux (jetables) ont été réceptionnés ainsi que 85 000 masques alternatifs en tissu, et 250 000 à 300 000 masques chirurgicaux étaient en commande. Le réseau Santé-Sécurité et les QSE suivent de près les stocks de gel hydroalcoolique, savons, lingettes...

PLUSIEURS MESURES ONT ÉTÉ PRISES EN JUIN 2020:

- Réalisation de 4 tutoriels vidéo tournés en interne pour montrer et expliquer les gestes barrières (port du masque, lavage des mains...)
- Création d'un livret COVID-19 de 29 pages destiné aux salariés, et mis à jour tout au long de l'année en fonction des consignes gouvernementales
- Mise en place de kakémonos et d'affiches réflexe

Le retour des salariés (auparavant en télétravail) sur site a été autorisé vers la mi-juin, dans le respect de la jauge, propre à chaque direction mais également à chaque bureau.

Les règles mises en place lors du premier confinement ont été maintenues lors du second confinement.

À la fin décembre, environ 180 000 masques chirurgicaux ont été livrés et utilisés, et 750 000 étaient en commande (dont 400 000 fabriqués en France).

POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ 2018-2020

Le Directoire s'est engagé durablement sur la politique santé sécurité 2018-2020 et a considéré celle-ci comme l'une des priorités de CNR. Cette politique a été portée à la connaissance de l'ensemble des salariés de l'entreprise.

L'engagement est d'apporter à l'ensemble des salariés et des entreprises extérieures intervenant sous la responsabilité de CNR les meilleures conditions pour travailler en sécurité et préserver leur santé.

INITIATIVES EN MATIÈRE DE SANTÉ/SÉCURITÉ

Dans le cadre de sa politique santé-sécurité, CNR cherche à atteindre et maintenir l'objectif de zéro accident dans toutes ses activités, pour ses salariés comme ceux de ses prestataires intervenant sous sa responsabilité. En 2020, un travail a été mené sur les événements à très haut potentiel de gravité pour analyser leurs risques de survenue, tirer les enseignements de ceux intervenus et adapter ses pratiques à titre préventif. Des actions de communication, de sensibilisation et de formation ont en outre été poursuivies pour développer la culture santé-sécurité.

707

visites santé-sécurité en 2020

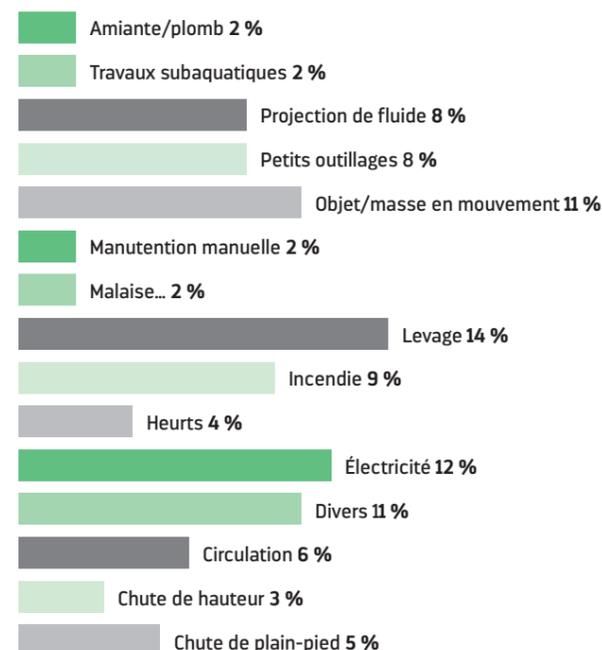


| NOMBRE D'ACCIDENTS AVEC ET SANS ARRÊT CNR | | |
|---|------|------|
| | 2019 | 2020 |
| Accidents avec arrêt | 11 | 8 |
| Accidents sans arrêt | 9 | 3 |
| Accident de trajet avec arrêt | 5 | 4 |
| Accident de trajet sans arrêt | 4 | 1 |

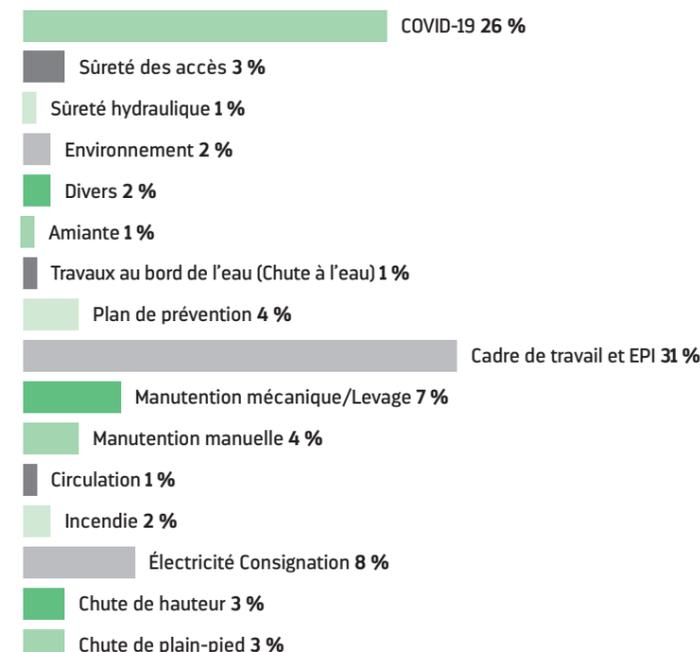
| NOMBRE D'ACCIDENTS AVEC ET SANS ARRÊT CNR | | |
|---|------|------|
| SALARIES | 2019 | 2020 |
| Taux de fréquence | 5.03 | 3.6 |
| Taux de gravité | 0,08 | 0,06 |

| NOMBRE D'ACCIDENTS SURVENUS AUX SALARIES DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES | | |
|--|------|------|
| SALARIES D'ENTREPRISES EXTÉRIEURES | 2019 | 2020 |
| Nombre d'accidents avec arrêts | 6 | 15 |
| Nombre d'accidents sans arrêt | 7 | 4 |

ORIGINES DES ACCIDENTS ET PRESQU'ACCIDENTS (CNR ET ENTREPRISES EXTÉRIEURES)



THÉMATIQUES DE VISITES RISQUE



RÉUNIONS DU COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

| SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL | 2019 | 2020 |
|--|--|--|
| Nombre de réunions de CHSCT par entité | 25 dont : <ul style="list-style-type: none"> CHSCT Siège Social et Services Rattachés : 3 + 2 extraordinaire CHSCT Haut Rhône : 3 + 1 extraordinaire CHSCT Rhône Saône : 6 CHSCT Rhône Isère : 3 + 1 extraordinaire CHSCT Rhône Méditerranée : 3 extraordinaire CHSCT étendu (CHSCT du siège social + un représentant de chaque CHSCT des directions territoriales) : 3 | 74 dont : <ul style="list-style-type: none"> CSE : 15 (dont 5 extraordinaires) CSSCT « Vallée » : 4 (dont 0 extraordinaire) CSSCT « Siège » : 15 (dont 11 extraordinaires avec les membres du CSSCT « Vallée ») Délégation de Proximité : 40 (dont 13 extraordinaires) DTHR : 9 (dont 3 extraordinaires) DTRS : 9 (dont 3 extraordinaires) DTRI : 7 (dont 2 extraordinaires) DTRM : 7 (dont 2 extraordinaires) Siège Social : 8 (dont 3 extraordinaires) |



Renforcer le développement des compétences de nos collaborateurs



100 %
numérique
Contenus des
formations délivrés
en interne en 2020

POLITIQUE DE FORMATION DE CNR

Depuis plusieurs années, CNR a manifesté son engagement en faveur de la formation professionnelle continue comme vecteur, d'une part du développement des compétences de ses collaborateurs pour leur permettre de s'adapter à l'évolution des métiers et d'accéder à de nouvelles responsabilités, et d'autre part de l'accompagnement de ses différents projets d'entreprise. La note d'orientation formation 2020 décline en 4 grands axes stratégiques les actions en matière de formation pour accompagner la prolongation de la concession et le nouveau plan stratégique « CNR 2030 » :

- Redynamiser l'offre de formation technique métiers afin de consolider et développer les fondamentaux métiers et savoir-faire techniques
- Poursuivre les actions de formation managériales contributives de l'amélioration de la performance opérationnelle
- Favoriser l'insertion dans l'entreprise et la transmission des savoirs
- Renforcer les actions de formation inhérentes à la politique sûreté, santé et sécurité

ADAPTATION DU PLAN DE FORMATION AU CONTEXTE SANITAIRE

La crise sanitaire a entraîné l'annulation de toutes les formations en présentiel entre mars et juin 2020 et le ré-arbitrage du Plan 2020 par les managers. Pendant cette période de confinement, un catalogue des nouvelles formations, non prévues au plan, réalisables à distance a été adressé aux managers CNR.

L'objectif de ce dispositif était de permettre la mise en œuvre de formation pour les collaborateurs en sous-activité pendant la période de confinement. Dans le cadre de ce dispositif, 21 salariés ont participé à 41 actions pendant la période de confinement CNR (avant la reprise d'activité).

Une reprise progressive des formations en présentiel a eu lieu à partir de juin dans le respect du protocole sanitaire. Il s'agissait principalement des formations Sécurité (habilitations électriques, conduite des chariots, échafaudage, tronçonneuse...).

Le service formation a également organisé les informations sur les mesures de prévention santé sécurité dans le cadre du retour au travail en présentiel pour les salariés du Siège, PLEH et CACOH, ainsi que le suivi de ces actions pour l'ensemble des salariés CNR : 98 référents COVID-19 ont suivi une action d'information et ont informé 2060 personnes sur les mesures de prévention santé sécurité dans le cadre du retour au travail en présentiel (chiffre à fin 2020).



À partir du 29 octobre, le renforcement des mesures sanitaires a entraîné l'annulation de toutes les formations en présentiel à l'exception des sessions habilitantes.

Une importance particulière a été apportée à ce que, malgré les mesures contraignantes liées à la reprise progressive d'activité, une continuité de montée en compétences des collaborateurs puisse être assurée.

Pour chaque session programmée, le service formation étudiait avec l'organisme de formation ou le(s) formateur(s) interne(s) les possibilités pour maintenir l'apprentissage à distance (classes virtuelles, e-learning...).

Les formations obligatoires ne pouvant être réalisées à distance (habilitation électrique, amiante...) sont organisées dans le respect du protocole soit, en limitant le nombre de participant à 6 personnes (dont le ou les formateurs).

RÉALISATION DU PLAN DE FORMATION 2020

NOMBRE D'HEURES

Prévu: 53 437 heures

Réalisé: 23 308 heures

Soit un taux de réalisation de 44 %

- 79 managers ont participé à la formation « management du télétravail » en 2020. Cette formation s'est poursuivie en début d'année 2021
- 2 sessions « Chef de projet » ont été proposées en 2020. Les actions du cursus projet se poursuivent en 2021
- L'adaptation du module de conduite des aménagements en mode manuel à distance a permis de poursuivre cette formation malgré le contexte sanitaire et former 139 salariés en 2020 (soit 1568 heures)
- 51 managers ont suivi en 2020 le parcours manager (soit 847 heures)

FORMATIONS SANTÉ ET SÉCURITÉ

45 % des heures de formation suivies ont concerné le domaine Sécurité, notamment sur les thèmes suivants :

- Habilitation électrique
- CACES (chariots, plateforme...)
- Échafaudage
- Secourisme
- Sécurité Nouvel Embauché niveau 1 et 2
- Permis C (Poids lourd)
- Formation à l'utilisation en sécurité des tronçonneuses et débroussailleuses
- Sensibilisation aux travaux en hauteur, EPI antichute et systèmes de liaison
- Gestion de crise
- Habilitations batterie
- AIPR: préparation et examen

PRINCIPALES FORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les formations environnementales ont concerné les thèmes suivants :

- Responsable environnement
- Gestion des déchets de chantier
- Protection environnement

7%

des effectifs en contrat d'alternance (versus 5 % au niveau national)

FORMATION DE POTENTIELS FUTURS COLLABORATEURS CNR

Le développement de l'alternance - apprentissage et contrat de professionnalisation - se poursuit avec l'accueil de 70 nouveaux alternants sur 2020. CNR a ainsi atteint en 2020 le taux de 7 % d'alternants dans son effectif, soit 94 alternants présents au cours de l'année 2020. Concernant les alternants en fin de contrat en 2020 (44), 98 % ont obtenu leur diplôme et 30 % des postulants avec avis favorable (CDD CDI) ont pu bénéficier d'une embauche dans les effectifs de CNR (CDI/CDD - hors alternance).

Leur intégration, rendue difficile par le contexte sanitaire, a fait l'objet d'une réunion plénière sous forme de webinaire à laquelle participaient leurs tuteurs et le directoire de CNR.

CNR a lancé deux programmes de formation à destination de jeunes, en particulier sans formation, dans une optique de diversité et d'égalité des chances.

Le premier, **Form'Avenir**, est un programme de formation à l'attention de jeunes éloignés du monde du travail, en coopération avec l'Institut des ressources industrielles de Lyon (AFPI rhodanienne). 48 alternants ont été formés depuis le lancement du programme en 2012, et 36 ont été recrutés à l'issue de leur formation. La prochaine promotion devrait compter 5 personnes.

Le second, **Tech'Avenir**, est un nouveau programme de formation en alternance, mis sur pied en partenariat avec l'Association de Formation Professionnelle pour l'Industrie de Lyon qui s'adresse aux titulaires d'un BTS ou DUT électrotechnique. L'objectif est de les former au métier de technicien d'exploitation en centrale hydroélectrique et de les embaucher en CDI en fin de parcours, si celui-ci est réussi. La première promotion débutera en octobre 2021.

Un Wiki CNR a par ailleurs été créé, conçu comme une plateforme collaborative pour partager en interne les expertises métiers, les retours d'expérience et les bonnes pratiques. Une « boîte à outils » a été constituée afin d'optimiser la conduite des projets en développement, réunissant l'ensemble des informations nécessaires au





Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail

CNR souhaite faire de sa diversité un levier de performance sociale et économique. En 2014, CNR obtient le label Diversité - renouvelé en 2020 -, reconnaissance par les instances externes et expertes que sa gestion des ressources humaines favorise la diversité, l'égalité des chances et lutte contre toutes formes de discrimination. CNR poursuit et confirme ces engagements en adhérant dès 2015 au Global Compact. Elle affiche ainsi son soutien au Pacte Mondial des Nations Unies en matière de respect des droits de l'homme, de lutte contre la corruption, de droit du travail et de protection de l'environnement.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le 4^e accord négocié et signé par les partenaires sociaux étant arrivé à son terme, l'année 2020 a permis de négocier un 5^e accord triennal 2020 – 2023. Même si celui-ci n'a pas recueilli les signatures des organisations syndicales pour être applicable, la direction de CNR s'est dotée d'un plan d'actions, qu'elle met en œuvre en attendant l'ouverture de nouvelles négociations.

L'engagement de CNR en faveur de l'égalité de traitement entre ses salariés a permis, par des actions très concrètes, de créer le terreau d'une part de l'égalité entre les femmes et les hommes chez CNR et d'autre part de la mixité au sein des équipes de travail. En effet les mesures en faveur de l'égalité de traitement et de la mixité sont des leviers de performance à la fois économique et sociale.

LA POLITIQUE DE CNR POUR L'ÉGALITÉ ET LA MIXITÉ A PERMIS CES AVANCÉES POUR LES FEMMES ENTRE 2007 ET 2020 :

- CDI: de 18 à 22,5 %
- Collège cadre: de 20 à 27 %
- Alternance: de 14 à 30 %

L'Index Égalité professionnelle est passé de 74/100 en 2018 à de 89/100 en 2020. Cet index permet de mesurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

23 %

des managers chez CNR sont des femmes



La moyenne des entreprises françaises de plus de 50 salariés est de 85/100.

LES ENGAGEMENTS DU PLAN D' ACTIONS ACTUEL :

- Garantir une égalité de rémunération entre les femmes et les hommes
- Poursuivre la mixité au sein des équipes
- Prévenir et agir contre les agissements sexistes au travail
- Rendre tous les locaux de travail accessibles aux femmes pour favoriser leur intégration et la qualité de vie au travail

LES OBJECTIFS CHIFFRÉS DE CNR :

- Index Égalité Professionnelle : > ou = 89 en 2021
- Taux de féminisation des effectifs CDI : > à 22 % fin 2021
- Taux de femmes statutaires dans le collège Cadre = 25 % fin 2021
- Taux moyen de femmes en CDI dans la filière technique > 9,7% fin 2021

PRÉVENTION DU SEXISME

CNR a construit un plan d'actions, partagé avec les partenaires sociaux, pour prévenir et agir contre le sexisme par la formation, la sensibilisation et la communication ainsi que par la prise en charge des victimes de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes. Première étape de ce plan, un système d'alerte a été mis en place, avec deux référents auxquels s'adresser. L'un est chargé d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les salariés. Le second, qui relève du Comité social et économique, participe à la mise en place d'actions de prévention et accompagne les victimes qui le souhaitent.



EMPLOI ET INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2007, la Direction de la CNR et les organisations syndicales ont signé 3 accords successifs en faveur de ce public.

Les actions engagées et réalisées par l'entreprise ont permis de faire évoluer le taux d'emploi (global) des personnes en situation de handicap de 1.20 % en 2005 à 6.8 % en 2019, contre une moyenne nationale établie à 3,41 %.

L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS A ÉTÉ RÉFORMÉE EN JANVIER 2020 :

- Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (ou loi PACTE).

En conséquence, les modalités de calcul ont été modifiées, et le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap sera communiqué à l'été 2021, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en juin 2021. Le taux d'emploi est maintenu à 6 %.

ACTIONS MENÉES EN 2020 :

- Sensibilisation de tous les salariés CNR sur le statut de travailleur handicapé et les acteurs du maintien en emploi. Un film animé a été diffusé très largement.
- Lancement d'une étude pour identifier des leviers de développement des achats CNR auprès du secteur protégé, pilotée par la direction des achats et de la logistique, la direction des ressources humaines et la direction de la RSE
- Ajout de la mention suivante dans toutes les offres de recrutement (Stage, alternance, CDD, CDI) : « Conformément aux engagements pris par CNR pour favoriser la diversité, l'inclusion et la mixité au sein de ses équipes, cette offre est ouverte à toutes et à tous. Le Label Diversité dont CNR est titulaire depuis 2014 témoigne de notre engagement. »

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

CNR poursuit ses actions pour favoriser la qualité de vie au travail (QVT) et met en place un outil pour en mesurer l'évolution. En 2017 et 2019, CNR a déployé le questionnaire IRIS (International Resources Innovative System) auprès de tous ses salariés. Selon les résultats du questionnaire de 2019, l'environnement de travail est décrit comme « Favorable ».

Les résultats de ce questionnaire ont permis d'élaborer un nouveau plan d'actions, qui prolonge et ajuste les actions déjà entreprises dans le précédent plan d'actions visant notamment à prévenir les risques psycho-sociaux (RPS). Il a été partagé avec les partenaires sociaux en CSSCT.

LES AXES DE TRAVAIL PRINCIPAUX DE CE PLAN D' ACTIONS SE DÉCLINENT EN ACTIONS CONCRÈTES ASSORTIES D'INDICATEURS DE SUIVI :

1. Communiquer, au plus près des équipes, pour apporter de la clarté sur les orientations stratégiques de CNR
2. Agir sur le contenu et l'organisation du travail, pour améliorer la circulation de l'information utile, et la gestion des priorités
3. Poursuivre les actions engagées et en développer de nouvelles pour favoriser la qualité de vie au travail

Le dernier axe vise notamment à coconstruire en 2021 une démarche de promotion de la QVT, dont la prévention des RPS et la prise en charge des situations individuelles et collectives. L'objectif étant d'améliorer le vécu professionnel et la santé des salariés en agissant de manière préventive et sur les causes racines.

En complément des dispositifs pérennes, les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2020 :

- Un dispositif d'animation d'Espaces de Discussion sur le Travail (EDT), dispositif visant à favoriser l'émergence au sein des équipes des solutions aux difficultés rencontrées dans le travail a été déployé.
- Des accompagnements ont été menés sur des collectifs de travail présentant des signaux faibles de dégradation.
- Les Médecins de CNR ont réalisé une démarche d'évaluation de la Santé au travail, Evrest, mise en œuvre au cours des visites médicales.



Soutenir un dialogue social de qualité

RÉUNIONS SOCIALES

Les dernières élections des membres du Comité Social et Économique ont eu lieu en 2019. Au premier tour de scrutin, on comptait 80 % de participation. Les voix se sont réparties comme suit :
CGT : 51,10 % / CFE-CGC : 26,52 % / FO : 14,46 % / CFDT : 7,46 % / UNSA : 0,46 %

NOMBRE DE RÉUNIONS

Le dialogue social est organisé au niveau central de l'entreprise ainsi que des établissements. Le tableau ci-après indique le nombre de réunions organisées par instance. Outre la tenue normale des instances (CSSCT, CSE, RP), de nombreux échanges se sont tenus au plus près du terrain et par le maintien de bilatérales avec les organisations syndicales, tant avec le Directoire qu'avec la DRHES.



| RELATIONS SOCIALES | 2020 |
|---|---|
| Nombre de réunions du Comité central d'entreprise | 16 (dont 11 réunions ordinaires + 5 réunions extra) |
| Nombre de réunions des Comités d'établissement | 19 (dont 4 réunions ordinaires au Siège + 4 réunions ordinaires en Vallée + 11 réunions extra) |
| Nombre de réunions avec les délégués du personnel | 39 (dont 26 réunions ordinaires et 13 réunions extra) |
| Nombre de réunions des CHSCT | 4 |
| Nombre de réunions des Commissions Secondaires Exécution-Maitrise en Cadres (en application de l'article 3 du statut des IEG : concerne les mutations, les recrutements, les titularisations, les évolutions de rémunération, la discipline) | 1 |
| Nombre intersyndicales | 3 |

BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

DIALOGUE SOCIAL, PRINCIPAUX ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS PAR THÈME ET PÉRIODE COUVRANT L'ANNÉE 2020

| THÈME | PÉRIODE DE COUVERTURE | SIGNATAIRE | PRÉCISIONS |
|--|-----------------------------------|-------------------------------------|---|
| Accord relatif à l'indemnité de sortie de quart à CNR | Accord à durée indéterminée | Toutes les organisations syndicales | Signé en 2005 |
| Accord définissant les conditions d'exercice du métier de mécanicien d'équipe d'intervention mécanique à CNR | Accord à durée indéterminée | Toutes les organisations syndicales | Signé en 2005 |
| Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de prévoyance complémentaire | Applicable à compter du 1/01/2009 | Toutes les organisations syndicales | +avenant signé en 2018 par toutes les organisations syndicales |
| Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de retraite supplémentaire à CNR | applicable à compter du 1/01/2009 | Toutes les organisations syndicales | Signé en 2009 |
| Accord collectif d'entreprise sur la mise en place d'un dispositif de retraite supplémentaire pour sujétions de services | Applicable à compter du 1/01/2013 | Toutes les organisations syndicales | Signé en 2013 |
| Accord collectif sur la politique d'abondement sur PEE et PERCO | Accord à durée indéterminée | CFE-CGC, FO | Signé en 2010 |
| Accord social | Accord à durée indéterminée | Toutes les organisations syndicales | Accord signé au moment du transfert des salariés d'EDF vers CNR en septembre 2005 |
| Accord d'accompagnement social du projet de modernisations de la navigation | Accord à durée indéterminée | CFE-CGC, CGT, FO | Accord signé au moment du transfert des salariés des écluses vers le centre de gestion de la navigation en juillet 2008 |
| Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail | Accord à durée indéterminée | Toutes les organisations syndicales | Signé en 1999 + avenant Compte épargne temps en 2015 |
| Accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et à la formation (GPEC) | 2017 - 2020 | Toutes organisations syndicales | Signé en 2017. Remplace les accords Formation (2007) et GPEC (2014) |
| Accord relatif à l'adoption de la semaine calendaire pour le décompte du temps de travail et du repos hebdomadaire | Accord à durée indéterminée | Toutes les organisations syndicales | Signé en 2015 |
| Accord relatif au dialogue social au fonctionnement du CSE et au droit syndical | Juillet 2017 - Juillet 2020 | CFDT, CFE-CGC, FO | Signé en 2019 |
| Accord relatif au droit à la déconnexion | Mars 2018 - Mars 2021 | CFE-CGC, CFDT, FO | Signé en 2018 |
| Accord de méthodologie sur la mise en œuvre du projet multiparamétrage à CNR | Avril 2018 - Avril 2023 | Toutes les organisations syndicales | Signé en 2018 |
| Accord sur les modalités d'organisation et d'indemnisation des salariés du CGPR | Accord à durée indéterminée | CFE-CGC, CFDT, FO | Signé en 2018 |
| ACCORDS SIGNÉS EN 2020 | | | |
| Accord sur les augmentations individuelles | Janvier 2020 - Décembre 2020 | CFE-CGC, CGT | Signé en 2020 |
| Accord d'intéressement | 2020-2022 | Toutes les organisations syndicales | Signé en 2020 |
| Accord collectif relatif à la participation aux résultats de l'entreprise | 2020-2022 | CFE-CGC, CGT, FO | Signé en 2021 |



Respecter l'éthique des affaires et les droits humains

CNR veille à ce que ses salariés comme ses filiales et sous-traitants adoptent des règles de bonne conduite en matière de lutte contre la corruption, d'éthique et de droits humains. Dès 2006 elle a adopté une charte éthique dont un déontologue, nommé par le Directoire, veille à la bonne application dans l'entreprise, afin que tout acte professionnel s'effectue dans le respect des lois et de la réglementation relatives à la prévention de la corruption. En 2018, pour répondre aux exigences de la loi anticorruption, dite loi Sapin II, et au règlement général pour la protection des données (RGPD), elle s'est dotée d'un pôle Éthique et conformité au sein de la Direction Juridique, éthique et assurances. Elle a également mis en place la plateforme Ethicorp, un dispositif de lancement d'alerte, indépendant de CNR et géré par des avocats spécialisés en matière d'éthique. En parallèle, CNR s'est dotée d'un code de conduite en matière d'éthique des affaires et a mis en place diverses procédures internes afin de prévenir les risques éthiques.



EN 2020, LES MISSIONS PRINCIPALES RÉALISÉES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE À CNR SONT :

- Réaliser un diagnostic des dispositifs de conformité à la loi Sapin II et mis en place d'un plan d'actions
- Lancer la mise à jour de la cartographie du risque de corruption réalisée en 2018
- Déployer un processus d'évaluation des tiers sur le périmètre de l'ingénierie, des mécénats-partenariats, de la commercialisation de l'énergie et des contrats d'amodiation
- Poursuivre le plan d'actions de conformité au RGPD en prenant en compte le contexte de 2020, notamment l'impact de la pandémie, de l'invalidation du Privacy Shield et du Brexit.

EN 2020, ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MENÉES LES ACTIONS SUIVANTES :

- Finalisation de la rédaction des procédures de contrôles comptables internes, pour celles qui n'étaient pas encore formalisées par écrit.
- Des formations éthiques se sont déroulées dans la société CNR
- La sécurisation des accès aux données informatiques a été renforcée avec la double authentification

En 2020, cinq alertes éthiques ont fait l'objet d'une analyse par le déontologue. Toutes les alertes de 2020 ont été traitées et les conclusions des analyses partagées avec les sollicitants, le cas échéant.

Aucun fait marquant en 2020 au titre du non-respect du dispositif éthique en vigueur à CNR n'a été identifié par le déontologue ni porté à sa connaissance.

Le déontologue de la CNR n'a été saisi d'aucune difficulté importante, au titre du respect des chartes internes du dispositif éthique.

Le caractère confidentiel des informations sensibles a été correctement protégé en 2020 à CNR.

CNR souhaite s'engager dans une démarche de compensation des émissions de gaz à effet de serre de ses éditions et publications.

Des efforts sont fait en amont pour éviter des émissions : ce rapport RSE 2020 est numérique, dans le but de limiter l'empreinte carbone liée à l'impression et au transport des exemplaires.

Les émissions liées au rapport intégré et particulièrement la conception, fabrication et la distribution sont estimées, pour l'année 2020, à un peu moins de 1250 kilos équivalent CO₂, selon un calcul basé sur des données de l'ADEME.

À ce titre, CNR s'est engagée au sein d'une petite exploitation d'arboriculture biologique basée dans la vallée rhodanienne. C'est au sein de la ferme T'air de Famille, sur la commune de Loriol-sur-Drôme (Drôme), que 750 mètres de haie ont été aménagés en janvier 2021 avec l'aide de Climat Local, de l'ADAF (Association Drômoise d'Agroforesterie) et de quelques collaborateurs de CNR.

Ces 750 mètres de haie champêtre - composés d'espèces végétales locales - plantés par CNR contribuent à stocker le carbone : il faut 10 mètres linéaires de haie champêtre sur 25 ans pour stocker 1 tonne d'équivalent CO₂, ce qui représentera, au bout de 25 ans, environ 75 tonnes d'équivalent CO₂.

Le linéaire de haie champêtre s'est fortement réduit depuis les années 70. Pourtant, ses nombreuses caractéristiques essentielles en font un élément indispensable au paysage agricole : Abri et nourriture pour la faune sauvage, lutte contre l'érosion provoquée par les vents dominants, filtration et infiltration de l'eau, protection des cultures, embellissement des abords de ferme...

Pour plus d'informations :

<https://www.climatlocal.com/>



Crédits photos : C. Moirenc, M. Moirenc, S. Têtu/La Compagny, J. P. Bajard, Fondation Tara Océan, photothèque CNR, DR.

Conception et réalisation : Graphistar

Illustrations : Graphistar

Direction de la Communication CNR - juin 2021

SIÈGE SOCIAL

2, rue André Bonin
69316 Lyon cedex 04 - France
Tél. : 33(0)4 72 00 69 69
cnr.lyon@cnr.tm.fr

ANTENNE PARISIENNE

28, boulevard Raspail
75007 Paris - France
Tél. : 33 (0)1 45 48 76 26

DIRECTIONS TERRITORIALES

Haut-Rhône

Chemin des soupirs
01300 Belley

Rhône-Saône

ZA de Verenay
BP 77 Ampuis
69420 Condrieu

Rhône-Isère

91 Route de La Roche de Glun
26500 Bourg-lès-Valence

Rhône-Méditerranée

25 Chemin des rocailles
BP194
30400 Villeneuve-lès-Avignon

cnr.tm.fr

